



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 30 AVRIL 2024 // N°803 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

BELKACEM SAHLI,  
EX-MINISTRE ET CANDIDAT  
À LA PRÉSIDENTIELLE  
DU 7 SEPTEMBRE 2024  
À L'EXPRESS :

« NOTRE  
CANDIDATURE  
A EU L'EFFET DE  
RÉACTIVER LA VIE  
POLITIQUE »

Lire en page 4



TECHNOLOGIES ET  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

**HUAWEI**  
**VA COOPÉRER**  
**AVEC DOUZE**  
**INSTITUTIONS**  
**UNIVERSITAIRES**  
**DU SUD**  
**DU PAYS**

Lire en page 5



ARKAB INVITE LE GÉANT  
AMÉRICAIN BAKER HUGHES  
À COOPÉRER AVEC  
SONATRACH

**INVESTISSEMENT**  
**DANS**  
**LE DOMAINE DES**  
**HYDROCARBURES**

Lire en page 6



DANS UNE ALLOCUTION LUE EN SON NOM  
PAR NADIR LARBAOUI À NAIROBI

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PLAIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Lire en page 3



AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

**LE BILAN**  
**DES VICTIMES**  
**S'ALOURDIT À**  
**34 454 MORTS**

Lire en page 2



## ELLES DEVAIENT COMMUNIQUER LES ÉLÉMENTS DE LEUR REPRÉSENTATIVITÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE EN COURS LES ORGANISATIONS SYNDICALES MISES EN DEMEURE



Beaucoup de syndicats n'ont pas, à ce jour, mis à jour leur dossier de conformité. Le délai donné par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale aux syndicats, leur rappelant l'obligation pour les organisations syndicales enregistrées, de communiquer les éléments permettant d'apprécier leur

représentativité syndicale, a expiré depuis trois semaines. Le ministère avait donné un dernier délai des remises. Or beaucoup de syndicats ne l'ont pas encore fait, ce qui pourrait leur coûter. L'année passée, déjà, le ministère avait rappelé aux organisations syndicales enregistrées, "l'obli-

gation de communiquer à l'autorité administrative compétente, visée à l'article 10 de la loi n°90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical, les éléments permettant d'apprécier leur représentativité syndicale dans le délai qui ne saurait excéder le 31 mars 2023 via la plateforme numérique accessible sur le lien suivant <https://tamthiliya.mtess.gov.dz/>. Le ministère avait précisé, en outre, que les organisations syndicales qui ne fournissent pas les éléments d'appréciation de la représentativité dans le délai imparti, "peuvent être considérées non représentatives, conformément aux dispositions de l'article 37 bis de la loi 90-14 susvisée

### SECTEUR DE LA PÊCHE

## LES CAPACITÉS DE LA FLOTTE ALGÉRIENNE

Le secteur de la pêche est « stratégique » et joue un rôle important pour assurer la sécurité alimentaire nationale, d'une part, et diversifier les ressources de l'économie nationale, d'autre part. Aussi, les réalisations réalisées par le secteur, et qui se traduisent par les "indicateurs positifs" enregistrés, basés sur l'augmentation de la production nationale avec le renforcement des capacités de la flotte algérienne dédiée à la pêche maritime, avec

l'augmentation du nombre de grands navires dépassant 24 mètres de longueur à plus de 100 navires, dont 33 navires destinés à la pêche au thon. En haute mer, le nombre de projets d'aqua-

culture marine et continentale est passé à 127 projets, dont la majorité des propriétaires sont des jeunes. Le secteur aspire à atteindre la production de 100.000 tonnes d'aquaculture, dont 40.000 tonnes en eaux marines et 60.000 tonnes en eau douce d'ici 2030, après avoir bien exploité les mécanismes et techniques économiques qui permettent de réaliser ce pari.



## CONSTRUCTION AUTOMOBILE : UNE AUBAINE POUR LES SOUS-TRAITANTS

Des professionnels du secteur de la sous-traitance automobile ont exprimé leur détermination à s'inscrire dans la stratégie nationale en matière d'amélioration du taux d'intégration dans le domaine de la construction automobile, saluant les avancées constatées pour le lancement d'une industrie locale de véhicules. Ceux-ci n'ont pas caché leur optimisme quant à la concrétisation des objectifs fixés en matière d'amélioration du taux d'intégra-

tion devant atteindre 30% au bout de cinq ans d'exercice pour les constructeurs automobiles agréés. Dans ce contexte, le président du Club économique algérien (CEA), réunissant des entreprises algériennes de la sous-traitance automobile, Saïd Mansour, a estimé que la filière devrait connaître un essor significatif avec le lancement des projets de construction automobile, dans le cadre des partenariats avec des constructeurs étrangers.

## L'ÉDITORIALISTE GIDEON LEVY DÉFINIT LA SOCIÉTÉ ISRAËLIENNE : UN «PEUPLE ÉLU BOURREAU» QUI SE PRÉSENTE COMME VICTIME TOUT EN DÉSHUMANISANT LES AUTRES

L'éditorialiste Gideon Levy du quotidien de gauche Aaretz expose de manière

percutante les trois principes fondamentaux qui, selon lui, guident la société israélienne contemporaine. Cette vision offre un éclairage sur les mécanismes psychologiques qui alimentent la perception collective en Israël. Premièrement, Levy souligne le concept profondément enraciné du «peuple élu» parmi les Israéliens. Cette conviction, selon lui, confère le droit de faire ce que bon leur semble. C'est un principe qui semble fournir une légitimation morale à certaines actions controversées. Deuxièmement, l'éditorialiste met en lumière la tendance historiquement unique de l'occupant israélien à se pré-

senter comme la victime. Cette perception victimisante, affirme-t-il, permet à la société israélienne de vivre en paix en se positionnant comme la seule victime, ignorant ainsi les perspectives palestiniennes. Enfin, Levy pointe du doigt la déshumanisation systématique des Palestiniens, le troisième ensemble de valeurs qu'il considère comme le plus dangereux. Selon lui, cette déshumanisation permet aux Israéliens de maintenir un sentiment de paix intérieure, en niant effectivement la pleine humanité des Palestiniens et en écartant ainsi les questions fondamentales des droits de l'homme.

## FINANCE ISLAMIQUE : LES PRODUITS PROPOSÉS PAR LES BANQUES SONT « CONFORMES À LA CHAARIA »

L'ensemble des produits financiers islamiques proposés par les banques en Algérie sont basés sur les principes de la "Chaaria". C'est ce qu'a affirmé à Ghardaïa, Kamel Bouzidi, membre du Haut Conseil Islamique (HCI). S'exprimant à l'issue d'une rencontre de sensibilisation et de vulgarisation sur la finance islamique organisée à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du M'Zab (CCIM), en collaboration avec la Direction de l'agence locale de la Banque nationale d'Algérie (BNA), dans le cadre de la relance du développement économique, "le fakih" (érudit) Bouzidi, également vice président de l'Académie internationale du "Fiqh" islamique (AIFI), a rassuré les participants que les produits financiers des guichets islamiques sont certifiés et "en conformité avec les préceptes de notre religion Islam".



## GAZA : LE BILAN DES VICTIMES DE L'AGRESSION ISRAËLIENNE S'ALOURDIT À 34 454 MORTS DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Le ministère de la Santé de la Bande de Gaza a annoncé, dimanche, que le bilan des victimes de la guerre israélienne s'est alourdi à 34 454 morts et 77 575 blessés, depuis le 7 octobre. C'est ce qui ressort de son rapport statistique quotidien sur les victimes de la guerre israélienne en cours dans la Bande de Gaza. "L'occupation israélienne a commis, au 205e jour de la guerre, 7 massacres contre des familles dans la Bande de Gaza, qui ont fait 66 morts et 138 blessés au cours des

dernières 24 heures", a précisé le ministère. Le ministère a également fait état de "plusieurs victimes toujours ensevelies sous les décombres et jonchant les routes, les ambulances et les équipes de la protection civile n'ayant pas parvenu à les atteindre". Depuis le 7 octobre 2023, en réponse à l'attaque du Hamas qui a fait plus de 1200 tués, Israël mène une guerre dévastatrice dans la Bande de Gaza qui a fait des dizaines de milliers de victimes civiles, pour la plupart des enfants et

des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures, qui ont conduit Tel Aviv à comparaître devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour "génocide". Israël a également imposé un blocus total sur la Bande de Gaza, laissant sa population, en particulier les habitants du nord de l'enclave palestinienne, au bord de la famine. La guerre israélienne a provoqué, en outre, le déplacement interne de 85% de la population de

Gaza, en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon l'ONU. Israël est accusé de génocide devant la CIJ. Une décision provisoire rendue en janvier a ordonné à Tel-Aviv d'empêcher la commission d'actes pouvant s'apparenter à un génocide et de prendre des mesures pour garantir que l'aide humanitaire soit fournie aux civils de Gaza.

## L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

DANS UNE ALLOCUTION LUE EN SON NOM PAR NADIR LARBAOUI À NAIROBI

# Le Président Tebboune plaide pour le développement en Afrique

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, hier à Nairobi, l'engagement constant de l'Algérie à plaider pour le développement en Afrique, rappelant les efforts laborieux de l'Algérie pour permettre aux pays africains d'obtenir les financements nécessaires pour atteindre leurs objectifs de développement et encourager toutes les initiatives visant à assurer la relance économique et la croissance durable sur le continent africain.**

**D**ans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors du Sommet de l'Association internationale de développement (IDA) pour la mobilisation des ressources pour l'Afrique, le président de la République a affirmé que les efforts consentis par l'Algérie découlent de son appartenance africaine et de son engagement historique pour la solidarité et l'unité en Afrique.

Cela procède également de sa conviction profonde de l'interdépendance de la sécurité et du développement, en vue de renforcer la coopération, la coordination des politiques nationales et le développement des capacités des pays africains frères pour relever les défis du développement, notamment par la concrétisation des projets de développement dans plusieurs pays du voisinage direct, à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACI), à laquelle le Gouvernement algérien a alloué un montant d'un (1) milliard USD. Le président de la République a réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts des différentes parties participant à cette réunion pour donner l'élan souhaité au processus de la 21<sup>e</sup> reconstitution des ressources de l'IDA, ce qui permettra de fournir les capacités financières nécessaires, d'intégrer l'ensemble des priorités nationales africaines



dans le plan d'action de l'IDA, et d'aller de l'avant vers un avenir plus équitable et durable. Le Président a appelé, par ailleurs, à tenir compte des besoins de développement et des priorités nationales des pays africains dans le cadre du 21<sup>e</sup> processus de reconstitution des ressources de l'IDA. Dans ce contexte, le président de la République a réaffirmé le soutien de l'Algérie à toutes les initiatives et

mécanismes permettant de combler le déficit de financement, d'augmenter le volume des aides au développement et de mettre en place les instruments efficaces pour réduire l'impact de la dette en incluant l'annulation et la restructuration de la dette ainsi que la suspension des services de la dette, notamment au profit des pays les moins développés.

Le président de la République

a appelé à libérer les politiques liées à la sécurité alimentaire et sanitaire des approches purement économiques, notamment en ce qui a trait à l'accès aux produits alimentaires et aux médicaments, outre l'importance de mobiliser les ressources permettant d'appuyer les efforts de ces pays dans tous les domaines prioritaires.

Le président de la République a par ailleurs souligné la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets à dimension inclusive continentale et de mise en œuvre de l'agenda de l'Union africaine (UA) 2063, rappelant les efforts consentis par l'Algérie dans ce cadre, notamment à travers une approche inclusive de ses projets nationaux et dans son voisinage direct.

R.S.

## ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

### Le président de la République reçoit l'ambassadeur du Portugal à Alger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadeur du Portugal, M. Luiz de Albuquerque Veloso, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique

un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji.

## D'ICI LA FIN DU MOIS DE MAI

### Plusieurs pays européens reconnaîtront l'Etat de Palestine

Le haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a déclaré hier que plusieurs Etats du bloc devraient reconnaître l'Etat de Palestine d'ici la fin du mois de mai. La déclaration du chef de la diplomatie européenne, rapportée par l'agence de presse Wafa, est interve-

nue en marge de la réunion spéciale du Forum économique mondial, tenue dans la capitale saoudienne, Ryadh. Le mois dernier, les dirigeants espagnol, irlandais, slovaque et maltais ont exprimé dans une déclaration commune leur volonté de reconnaître l'Etat palestinien. Récemment, les gouvernements de la Jamaïque et de la Barbade ont annon-

cé leur reconnaissance de l'Etat de Palestine, portant à 142 le nombre total de pays ayant fait cette démarche. Avant-hier, le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, avait déclaré que de nouveaux pays des Caraïbes et d'Amérique latine reconnaîtraient bientôt l'Etat de Palestine.

R. I.

## DIPLOMATIE

### ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE ATTAF ET SON HOMOLOGUE SÉNÉGALAIS

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu, hier, un entretien téléphonique avec Mme Yassine Fall, ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères de la République du Sénégal, indique un communiqué du ministère. "Le ministre Attaf a renouvelé, à son homologue sénégalaise, ses sincères félicitations, suite à sa nomination à la tête de la diplomatie sénégalaise, tout en lui exprimant ses meilleurs vœux de réussite dans l'accomplissement de la mission de grande confiance qui vient de lui être confiée", précise le communiqué. "M. Ahmed Attaf a saisi cette occasion pour assurer son homologue sénégalaise de la volonté politique et de la ferme détermination du président Abdelmadjid Tebboune de faire entrer la relation fraternelle, existant entre l'Algérie et le Sénégal, dans une nouvelle ère de solidarité consolidée et de coopération renforcée dans tous les domaines servant les intérêts des deux pays", note le communiqué.

R. P.

## DIALOGUE INTERCULTUREL

### LE CONSEIL DE LA NATION PRENDRA PART AU 6<sup>E</sup> FORUM MONDIAL DU 1<sup>ER</sup> AU 3 MAI EN AZERBAÏDJAN

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part aux travaux du 6<sup>e</sup> Forum mondial sur le dialogue interculturel, prévu du 1<sup>er</sup> au 3 mai prochain à Bakou (Azerbaïdjan), a annoncé hier un communiqué de l'institution parlementaire. "Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire de l'institution, composée de M. Ali Talbi, vice-président du Conseil de la nation et chef de la délégation, et de M. Akhmado Khafi, sénateur, prendra part aux travaux du 6<sup>e</sup> Forum mondial sur le dialogue interculturel, prévu du 1<sup>er</sup> au 3 mai 2024 à Bakou en République d'Azerbaïdjan", précise le communiqué. Ce forum s'inscrit dans le cadre du "Processus de Bakou", initié en 2008 par le président azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, en vue de "promouvoir le dialogue, la compréhension et l'harmonie entre les cultures". Il s'agit d'une plateforme permettant aux Gouvernements, aux organisations internationales, aux experts et aux universitaires d'échanger sur les meilleures pratiques et les mécanismes les plus récents favorisant le dialogue interculturel et contribuant à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. Plusieurs thèmes sont à l'ordre du jour de ce Forum, dont "le dialogue pour une renaissance culturelle mondiale", "l'IA: une chance ou une menace pour la culture humaine ?", "le rôle du pouvoir législatif et les meilleures pratiques en matière de protection du patrimoine culturel", "le rôle de l'éducation et la participation des jeunes à la lutte contre la discrimination et la xénophobie" et "le renforcement de la confiance par le dialogue interreligieux".

R.N.

BELKACEM SAHLI, EX-MINISTRE ET CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE 2024, À «L'EXPRESS» :

## « Notre candidature a eu pour effet de réactiver la vie politique »

**Propos recueillis**  
Par Fayçal Oukaci

**L**e secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a annoncé sa participation à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain au nom d'une coalition de sept formations politiques, dénommée "Groupe des partis : pour la stabilité et les réformes".

Sa candidature, après celle de Zoubida Assoul, donne de la consistance à une vie politique partisane terne jusque-là.

Ancien ministre chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli a hérité du parti de Réda Malek auquel il tente de rendre son lustre d'antan.

Depuis, Belkacem Sahli dirige le parti après avoir été élu lors d'un congrès extraordinaire tenu les 24 et 25 février 2012, avant de prendre les rênes de la « Coalition des 7 » qui l'a plébiscité pour la présidentielle.

### COMMENT TROUVEZ-VOUS LE CLIMAT DE L'ÉCHIQUIER POLITIQUE ACTUEL ?

Je ne divulgue pas un secret si je dis qu'il était avant l'annonce des élections présidentielles du 7 septembre, extrêmement plat, terne, voire morose. Les partis politiques étaient soit absents, soit rabougris, soit en stand-by, et tous observaient avec appréhension la suite des événements de loin en loin.

### QUELLE EST VOTRE STRATÉGIE DE CAMPAGNE POUR CONVAINCRE VOTRE ÉLECTORAT ?

Dans notre bloc politique, se présenter à la présidence est à la fois un programme et un objectif, et nous avons construit notre programme sur la base de cinq grands axes de transformations politiques : la transformation générationnelle, la transformation politique, la transformation socio-économique, ainsi que la transformation au niveau



de la politique étrangère, et la transformation finale, au niveau de la sécurité nationale et de la politique de défense. Quant à notre objectif, la participation signifie également restaurer l'action politique, car les partis ont été marginalisés pendant de nombreuses années et certains partis ont été carrément absents, je dis ceci pour être juste. Le deuxième objectif est institutionnel et de gestion des institutions étatiques, et notre action va se concentrer sur la

réouverture du champ médiatique et le pouvoir d'achat du citoyen.

### COMMENT JUGEZ-VOUS L'ATTITUDE DES CITOYENS VIS-À-VIS DES ÉLECTIONS ?

Il faut comprendre que le choix que le citoyen peut trouver aujourd'hui dans les courants politiques joue en faveur d'une plus grande participation, gage d'une démocratie réelle. On peut classer les quatre grands courants qui traversent aujourd'hui

d'hui la société politique en quatre familles politiques :

-les nationalistes, dont les deux formations proches du pouvoir, qui jouent le rôle d'appareils de l'Etat;

-les islamistes politiques, qui est un courant traditionnaliste, et qui va d'un extrême à l'autre; -les modernistes, dont notre parti l'Alliance nationale républicaine, qui se réclament d'une plus grande ouverture sur la modernité et la démocratie.

-enfin, le courant dit de gauche,

dont Mme Hanoune est une représentante très connue. Ce sont là les quatre grands courants qui peuvent animer la scène politique à l'approche de la présidentielle.

### COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LA POSTURE DES PARTIS ALGÉRIENS SUR L'ÉCHIQUIER POLITIQUE ?

La classe politique n'a pas réagi aux élections présidentielles de manière sérieuse et responsable, d'autant plus que la majorité des partis politiques, qu'ils soient de soutien ou d'opposition, si on les interroge sur leur position sur les élections présidentielles, la réponse sera qu'ils attendent que le corps électoral soit convoqué, et après cela ils formeront un Conseil national ou un comité central pour réagir officiellement. Or ces dates coïncideront avec le baccalauréat et l'Aïd El-Adha, et ces partis n'auront pas le temps de réagir à temps à ces élections présidentielles pour le pays.

Cela indique que la majorité des partis politiques ont encore une culture d'attentisme stérile, ce qui a affaibli davantage la crédibilité des partis auprès du citoyen algérien et miné la confiance existant entre la classe politique et les citoyens, chose que nous regrettons profondément.

### ET COMMENT ÉVALUEZ-VOUS VOTRE PROPRE CANDIDATURE ?

Sans vantardise, notre candidature a fait du bien au-delà de nos espoirs, aussi bien au sein de la classe politique qu'au sein de la classe sociale, et tant au niveau des partis qu'au niveau de l'opinion publique et des médias. Ceux qui pensent que nous allons jouer le rôle du lièvre ont tort de le penser, car nous estimons qu'avec l'appui des sept formations qui soutiennent ma candidature, nous allons avoir notre mot à dire lors de cette échéance politique d'importance. De même, les réactions positives à notre candidature de la part d'officiels nous ont conforté que ces élections sont ouvertes et transparentes. **F.O.**

## ILS ONT SIGNÉ UN ACCORD-CADRE

### Partenariat entre les ministères de l'Environnement et de la Culture

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a annoncé, hier, dans un communiqué, la signature d'un accord-cadre avec le ministère de la Culture et des Arts, portant renforcement du partenariat entre les deux secteurs.

La cérémonie de signature a été coprésidée par les ministres respectives des deux secteurs, Fazia Dahleb et Soraya Mouloudji, en marge des travaux d'un colloque national sur les résultats des recherches archéologiques en Algérie, organisé au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger), en pré-

sence du Conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la culture, des affaires religieuses et des zaouïas, Mohamed Seghir Saâdaoui, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, et de représentants de plusieurs départements ministériels, d'instances et d'établissements.

L'accord a pour objectif de "définir le cadre de consultation, de coopération et de coordination entre les deux ministères, afin d'intégrer les activités théâtrales

et cinématographiques, le livre, les arts plastiques, mais aussi les associations culturelles et environnementales en tant qu'outil de diffusion de la culture et de l'éducation environnementales au niveau des crèches et en milieu éducatif, universitaire et de formation, inculquant ainsi les valeurs citoyennes, culturelles et environnementales aux générations futures", précise la même source.

Dans le cadre de cette convention et de la coordination entre les deux secteurs, un plan d'action "bien ficelé" a été mis en place, visant à promouvoir la

coopération culturelle et environnementale en milieu éducatif, universitaire et de formation, via "des programmes destinés aux différentes tranches d'âge, outre les œuvres culturelles et artistiques".

En coordination avec les Directions de wilaya relevant des deux départements ministériels, des caravanes nationales seront conjointement organisées pour présenter des pièces de théâtre ayant pour thèmes la culture et l'environnement, selon la même source.

Des étudiants des écoles des Beaux-Arts contribueront à

mettre en avant l'importance de l'environnement à travers des peintures et des tableaux en lien avec ce thème, avec une proposition de lancer un prix décerné au meilleur tableau expressif en matière de préservation de l'environnement. Pour assurer un suivi et une évaluation continue de la mise en œuvre des termes de la convention et des programmes qui en découlent, une commission ministérielle mixte sera installée, dont les membres seront désignés par arrêté interministériel, précise le communiqué. **R.C.**

TECHNOLOGIES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Huawei va coopérer avec douze institutions universitaires du sud du pays

Une convention de coopération a été signée, samedi dernier, à Ouargla, entre l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie et douze (12) institutions universitaires du sud du pays.

La cérémonie de signature du document de coopération, qui profite aux institutions de Ouargla, Biskra, El-Oued, Adrar, Tamanrasset, Béchar, Laghouat, Ghardaïa, El-Bayadh, Nâama, Aflou et Tindouf, s'est déroulée en présence des responsables de l'entreprise Huawei, des recteurs des institutions universitaires et de nombreux responsables d'organismes et entreprises publiques économiques. A cette occasion, le recteur de l'Université "Kasdi Merbah" de Ouargla, le Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a insisté sur l'importance que revêt cette convention avec l'entreprise Huawei, de renom mondial, affirmant à l'occasion que l'Etat a accordé tout l'intérêt voulu aux technologies eu égard à leur contribution au développement durable. Il a précisé que cette convention tend à four-



nir des programmes de formation de haut niveau dans les technologies de l'information et de la communication à la satisfaction des étudiants et leur accompagnement pour acquérir, avec le concours, de Huawei, l'expérience scientifique mais aussi l'expérience opérationnelle, en sus de l'équipement des institutions universitaires en nouvelles technologies, et l'appui des projets d'innovation et de la recherche scientifique dans le

domaine. Le même responsable a noté, à ce titre, que "moult conventions de coopération avaient été signées par l'entreprise Huawei et entreprises publiques visant la consolidation de partenariat au volet didactique et de formation pour atteindre la gouvernance numérique et l'amélioration des prestations des institutions de l'Etat". Le vice-président directeur général de l'entreprise "Huawei Télécommunications Algérie", Liu Cheng

Cheng, a souligné quant à lui que "son entreprise, liée par accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en place un programme de formation en direction des étudiants leur permettant d'étoffer leurs connaissances en technologies de communication, avant de signaler, à ce titre, que "pas moins de 7.000 étudiants, issus de différentes institutions universitaires algériennes, avaient bénéficié depuis 2018 de stages de formation dans ce domaine de pointe". Il dira enfin que "le déploiement de son entreprise dans le Sud vise à permettre aux étudiants des régions de tirer profit des technologies leur permettant de relever les défis liés au marché de l'emploi".

R.S.

GREFFE D'ORGANES

## Une équipe médicale mauritanienne veut bénéficier de l'expertise algérienne

Une équipe médicale mauritanienne est arrivée, avant-hier, dans la wilaya de Batna, pour bénéficier de l'expertise algérienne dans le domaine de la greffe d'organes, notamment la transplantation rénale, a annoncé un communiqué du ministère de la Santé.

Cette équipe médicale, conduite par le président du Conseil mauritanien du don, du prélèvement et de la transplantation d'organes et de tissus humains, Abdellatif Sidi Aly, comprend trois chirurgiens urologues, deux néphrologues et un chirurgien pédiatre.

Durant son séjour en Algérie, l'équipe médicale mauritanienne participera à six (6) transplantations rénales, dont une sur un patient mauritanien et une autre sur un enfant, qui seront réalisées par une équipe médicale algérienne spécialisée au niveau du Centre hospi-

talo-universitaire (CHU) de Batna. Cette initiative vise à "permettre à l'équipe mauritanienne de bénéficier de l'expérience des médecins algériens dans la greffe d'organes", selon la même source.

Une équipe médicale spécialisée en transplantation rénale du CHU de Batna doit également se rendre en Mauritanie pour réaliser des opérations de transplantation rénale sur des patients mauritaniens au Centre hospitalier national (CHN) de Nouakchott, pour "former les frères mauritaniens, prendre en charge les patients souffrant de maladies rénales et transférer l'expertise algérienne aux spécialistes mauritaniens".

La visite de l'équipe médicale mauritanienne s'inscrit, ajoute le communiqué, dans le cadre de "la concrétisation de l'accord de coopération signé entre le

ministère de la Santé algérien et son homologue mauritanien, notamment dans son volet relatif à la coopération entre l'Agence nationale des greffes (ANG) et le Conseil mauritanien du don, du prélèvement et de la transplantation d'organes et de tissus humains".

Cette coopération s'inscrit également dans le cadre de "l'accord signé entre l'Algérie et la Mauritanie, le 2 mars dernier, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les domaines de coopération entre les deux pays frères.

L'accord couvre plusieurs volets, notamment ceux liés à la santé publique et à la prévention à travers l'échange de visites d'experts et le partage d'expériences, a précisé la même source.

R.N.

HADJ 2024

## Formation au profit des cadres du Bureau des affaires des pèlerins

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a organisé, avant-hier à Alger, une session de formation au profit des cadres du Bureau des affaires des pèlerins algériens. Organisée dans le cadre de la coopération entre le Bureau des affaires des pèlerins algériens et le ministère saoudien du Pèlerinage et de la Omra, cette session de formation vise à assurer de meilleurs services aux pèlerins en prévision de la prochaine saison du hadj. Le directeur général de l'ONPO, Salah Bouterfa, a précisé, à cette occasion, que cette session visait à "renforcer le partenariat et les échanges d'expertises avec la partie saoudienne", soulignant que l'Office "souscrit à toutes les initiatives de nature à renforcer ses

capacités et aptitudes au service du système du pèlerinage et de la omra".

Il a souligné qu'à travers ce programme de formation, de "conscientiser davantage les organisateurs" et de "veiller à ce qu'ils respectent les instructions visant à permettre aux pèlerins d'accomplir les rites du hadj dans des conditions optimales". Le directeur général de l'orientation religieuse et de la culture islamique au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mourad Maïza, a affirmé, pour sa part, "l'attachement de l'Algérie à assurer aux pèlerins algériens les meilleures conditions dans les lieux saints de l'Islam, à travers le travail des délégations chargées des préparatifs qui se rendent en Arabie Saoudite,

et les centres de formation des hadjis en Algérie, et ce, jusqu'au retour du dernier groupe de pèlerins". "Parmi les principales instructions données aux pèlerins algériens, celles liées au respect des réglementations en vigueur en Arabie Saoudite et des règles propres à l'accomplissement de ce rite religieux", dira-t-il. Quant au directeur du Centre de formation du ministère saoudien du Pèlerinage et de la Omra, Iyad Ben Mohamed Fadhel, il a évoqué un programme de formation sur plus de 100 aptitudes requises, dont certaines sont prévues lors de la session de formation au profit des cadres du Bureau des affaires des pèlerins algériens.

R.N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## LE MINISTRE ZAMBIE EN VISITE À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 1

Le recteur de l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, Fares Mokhtari, a reçu, dimanche dernier, le ministre de l'Education de la Zambie, Douglas Munsaka Syakalima, qui a visité les différentes structures pédagogiques de cet édifice universitaire. Dans une déclaration à l'APS, Fares Mokhtari a indiqué avoir passé en revue avec le ministre zambien les voies de coopération, notamment dans le domaine des sciences médicales, qui suscitent un intérêt particulier chez les responsables de la Zambie. De son côté, le ministre zambien a affiché la volonté de son secteur d'établir une coopération avec les universités algériennes dans le domaine médical et en matière d'échange d'expertises scientifiques et de mobilité des étudiants et des enseignants. Le ministre zambien de l'Education a, en outre, visité le Laboratoire d'anatomie de l'Université. Enfin, un accord de jumelage a été proposé pour encadrer le partenariat entre les deux pays dans le domaine médical.

R.S.

IL ACTIVAIT DANS LA ZONE DE TAMOULGA

## UN TERRORISTE ABATTU PAR UN DÉTACHEMENT DE L'ANP DANS LA WILAYA DE CHLEF

Un terroriste a été abattu, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée, samedi dernier, dans la zone de Tamoulga (Secteur militaire de Chlef), par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs garnis de munitions et divers objets, a annoncé dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Tamoulga, commune de Oued El-Fedha, Secteur militaire de Chlef en Première Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier 27 avril 2024, le terroriste «B. Samir» dénommé «Abou Dhouha» qui avait rallié les groupes terroristes en 2006. Le terroriste avait en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) chargeurs garnis de munitions et divers objets", précise la même source.

Cette opération "réitère la vigilance et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national jusqu'à leur éradication", note le communiqué.

R.N.

## ÉCONOMIE BLEUE

## UN CONCOURS POUR LES PROJETS INNOVANTS DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Un appel à candidatures aux meilleurs projets innovants dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture est ouvert aux startups, aux ingénieurs et aux étudiants en fin de cycle en Algérie, ont annoncé, avant-hier, dans un communiqué, les initiateurs de cette compétition. Intitulé "Digital Blue Hack", ce concours est organisé par le Programme Economie bleue, pêche et aquaculture, (un programme initié dans le cadre du partenariat entre le ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH) et l'Union Européenne), en collaboration avec la société "IMMAR R&C", précise la même source.

L'appel vise à réunir des esprits créatifs et innovants pour résoudre des défis majeurs dans le domaine de la "BlueTech" en utilisant des solutions numériques (software/hardware).

Il est destiné aux startups déjà établies, aux étudiants en fin de cycle, aux développeurs et aux ingénieurs (profils IT), souligne le communiqué.

Les thématiques retenues dans le cadre de ce concours portent sur la gestion et les systèmes de l'information pour améliorer la gestion des ressources marines ainsi que la collecte et analyse des données et d'aide à la décision dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture et les ports. Des thématiques concernent aussi les innovations dans les technologies de surveillance et de gestion des zones côtières, de la pêche, de l'aquaculture et des infrastructures marines et portuaires, ainsi que l'intégration de solutions pour une économie bleue durable et circulaire intégrant tous les maillons de la chaîne de valeur de l'amont à l'aval en vue de maintenir la valeur des produits, des matières et des ressources.

Une pré-sélection se fera par un comité d'évaluation qui sélectionnera 10 porteurs de projets qui bénéficieront d'un accompagnement en deux temps, en ligne et par la suite en présentiel, avant la tenue d'une finale prévue le 1er juillet prochain à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) à Alger, note enfin ledit communiqué.

R. E.

## INVESTISSEMENT DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES

# Arkab invite le géant américain Baker Hughes à coopérer avec Sonatrach

L'Algérie a appelé le géant américain de l'énergie Baker Hughes à renforcer ses activités dans le pays et à pénétrer le marché africain avec le groupe pétrolier national Sonatrach.

L'invitation a été faite par le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de sa rencontre, dimanche dernier, avec le président du conseil d'administration et P-DG de la société américaine, Lorenzo Simonelli, en marge de la Conférence ministérielle sur le climat, l'énergie et l'environnement du Groupe des Sept (G-7) à Turin (Italie).

Mohamed Arkab a discuté avec les représentants de la société américaine du renforcement des opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, outre l'exploitation et le développement de gisements avec Sonatrach, à l'image du gazier de Boosting à Hassi R'Mel, selon un communiqué publié, hier, par le ministère de l'Énergie et des Mines. A cette occasion, le ministre Arkab a salué les efforts de Baker Hughes, et l'a appelé à renforcer et étendre sa présence et ses activités en Algérie, et à pénétrer le marché africain avec Sonatrach, notamment dans les domaines de l'ingénierie, du stockage du gaz carbonique et développement de l'hydrogène. Baker Hughes est l'une des plus grandes sociétés de services pétroliers et gaziers au



monde, spécialisée dans les technologies énergétiques, combinant innovation, expérience et capacités pour fournir des solutions énergétiques et personnalisées à des clients du monde entier. Ainsi, Sonatrach continue d'élargir les domaines de coopération bilatérale avec de nombreuses entreprises régionales et internationales, dans les secteurs de l'énergie, des mines et de l'exploration des hydrocarbures. Dans ce contexte, un protocole d'accord a été signé, il y a une semaine, entre la

société algérienne et la société omanaise Abraj Energy Services, visant la coopération dans le secteur des services pétroliers et gaziers et la gestion intégrée de projets entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman. En signant le protocole d'accord, les deux sociétés cherchent à échanger les bénéfices des capacités, capacités et expertises communes dans le secteur des services pétroliers et gaziers disponibles en Algérie et au Sultanat. Le PDG et président du conseil d'administration de la

société algérienne, Rachid Hachichi, avait déclaré que le protocole d'accord est un pont reliant l'expertise, les compétences et les solutions compétitives que possèdent les deux sociétés dans le but d'accroître l'innovation, et d'excellence dans l'industrie pétrolière et gazière. Ce qui également le début d'un nouveau chapitre dans le processus de coopération conjointe entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans le secteur de l'énergie.

M.H.

## FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL DE RIYADH (ARABIE SAOUDITE)

## Attaf expose les efforts et l'apport de l'Algérie en matière de sécurité énergétique régionale et internationale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a exposé, dimanche depuis Riyadh (Arabie Saoudite), les efforts et l'apport de l'Algérie en matière de sécurité énergétique sur les plans régional et international, soulignant le souci de l'Algérie de s'ériger en partenaire énergétique fiable dans sa région.

"Nous œuvrons à ce que l'Algérie s'érige en partenaire fiable dans sa région, où elle dispose d'un large réseau de partenaires", dira Attaf lors d'une séance-débat sur "les dynamiques géopolitiques et la transition énergétique", tenue dans le cadre du Forum économique mondial (Forum de Davos). Le ministre a rappelé (à cette occasion) les

résultats importants ayant couronné les travaux du Sommet d'Alger des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu en mars dernier, lequel a attesté que "le gaz est le principal axe d'une transition énergétique équitable pour tous". Relevant le changement des facteurs géopolitiques qui contrôlent les marchés énergétiques depuis deux ans, le ministre a affirmé que "l'établissement par l'Algérie d'un vaste réseau de partenaires dans le domaine de l'énergie ne s'est pas fait au détriment de ses engagements en matière de réduction de l'impact environnemental". Quant à la transition énergétique dans le monde, le ministre des Affaires étrangères a souligné la nécessité pour le processus de transition énergétique, de se conformer aux normes de justice et d'équité en premier lieu, notamment vis-à-vis des pays émergents. Attaf a en outre évoqué les transformations que connaît le secteur énergétique en Afrique,

notamment avec l'émergence de nouveaux acteurs, mettant en avant à cet égard, l'importance des découvertes pétrolières et gazières majeures, enregistrées récemment au Niger, au Sénégal et en Mauritanie, susceptibles d'impulser "le développement dans ces pays". Cette nouvelle donne économique (découvertes) se veut un moyen "pour contribuer, de manière directe ou indirecte, à la lutte contre le terrorisme, le crime international et l'émigration clandestine au Sahel", a précisé le ministre. Le programme de ce Forum intitulé: "Coopération internationale, Croissance et Énergie pour le développement", porte sur l'examen des différentes questions et évolutions économiques mondiales dans l'objectif de promouvoir une coopération internationale multipartite pour élaborer des solutions communes face aux différents défis sécuritaires, de développement et environnementaux.

N.S.

## SUIVI DES DEMANDES D'IMPORTATION

## Un nouveau système électronique de cryptage des données

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations vient d'annoncer, dans un communiqué, le lancement, à partir de ce 1er mai, d'un nouveau système électronique de cryptage des données sur la plateforme de suivi des demandes d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. Ce nouveau système numérique, qui intervient en application des direc-

tives du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, et dans le cadre de la numérisation du secteur et de la promotion de la transparence, vise à "améliorer l'efficacité et la transparence du traitement des demandes du document de domiciliation bancaire et à sécuriser les données des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits

et de marchandises destinés à la revente en l'état", précise le communiqué du ministère. Le ministère a appelé, à cet effet, les opérateurs économiques activant dans ce domaine à suivre le guide de cette opération via la plateforme de suivi des demandes d'importation des matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état.

N.S.

WILAYA DE TIARET

# Lancement prochain du projet de réaménagement du centre équestre Emir Abdelkader

**Le centre équestre de Tiaret a connu, ces deux dernières années, l'adhésion d'un nombre important d'amateurs de ce sport, comptant actuellement un total de près de 500 cavaliers, toutes catégories et spécialités confondues.**

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrahmane Hammad, a annoncé, dimanche à Tiaret, le lancement prochain du projet de réaménagement du centre équestre Emir Abdelkader de la ville de Tiaret, étant une destination très prisée pour les amateurs de ce sport. A l'occasion d'une rencontre avec les présidents des trois associations activant au niveau de ce centre, M. Hammad a souligné que « les travaux de réaménagement de cette structure débiteront bientôt ce qui permettra d'assurer les conditions adéquates aux cavaliers en particulier et aux visiteurs en général, affirmant que le ministère soutiendra financièrement la spécialité de l'endurance équestre pour la développer ». Le centre équestre de Tiaret a connu, ces deux dernières années, l'adhésion d'un nombre important d'amateurs de ce sport, comptant actuellement un total de près de 500 cavaliers, toutes catégories et spécialités confondues. Les cavaliers du centre ont réalisé de bons résultats lors de leur participation au championnat du monde d'Italie en 2019. Lors de sa visite au projet de réhabilitation de la maison de jeunes au complexe sportif « Ahcen Ziat », d'une capacité de 50 lits, dont les travaux ont coûté 19,7 millions Da et seront finalisés d'ici la fin du mois de mai prochain, M. Hammad a ordonné la transformation du siège de la Ligue de football de la wilaya, en cours de réalisation, en pavillon administratif du complexe. Au complexe Gaïd Ahmed, le ministre a présidé la cérémonie de remise des décisions d'attribution de locaux à sept ligues activant dans la wilaya, qui occupaient auparavant des espaces dans cette structure ainsi que dans la piscine olympique du 8 mai, ce qui permettra d'exploiter les installations récupérées pour différentes disciplines sportives. Le ministre poursuivra, lundi, sa visite pour la deuxième journée, pour inspecter les projets de réalisation d'une piscine semi-olympique à Rahouia et de réhabilitation de la salle omnisports de Frenda et du complexe sportif de la commune de Hamadia dans la wilaya déléguée de Ksar Chelala.

Avec APS



MOKHTAR DIDOUCHE, EN VISITE À CONSTANTINE :

## Dynamisation du tourisme et promotion de l'artisanat



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, s'est rendu, dimanche dans la wilaya de Constantine où il a inspecté diverses structures et équipements, relevant de son secteur. Dès le début de sa visite, le ministre s'est intéressé à l'état d'avancement des travaux de rénovation de l'hôtel Cirta, situé au cœur de la ville. Ces travaux, arrivant à leur terme, devraient être finalisés, «dans un futur très proche». Didouche a expres-

sément recommandé, une gestion professionnelle de cet établissement de renom, dans le dessein, de le rétablir en tant que «pôle touristique et historique, faisant la fierté, de la cité des ponts suspendus». Par la suite, lors de sa visite du quartier de Bab el Kantara à Constantine, le ministre a examiné les avancées, dans la construction d'un centre de l'artisanat. Il a souligné «l'importance cruciale, de cette structure, dans la promo-

tion et la préservation des produits du terroir, ainsi que des métiers de l'artisanat». Cette ville est réputée, pour ses costumes traditionnels, ses pièces de dinanderie délicatement ciselées, et sa passementerie. En inspectant les travaux de construction de l'hôtel du Rocher, et d'un parc de loisirs et d'attractions, à Djebel Ouahch, Didouche a exhorté les responsables, à «intensifier les efforts pour respecter les délais de livraison». Ceci, dans le but de permettre aux touristes et aux résidents, de «profiter de ces infrastructures, dès la prochaine saison estivale». La visite du ministre s'est également étendue, à l'exposition Cirta, abritée par le Palais de la culture «Mohamed-Laïd al Khelifa». Il a souligné «l'importance capitale de telles manifestations, favorisant, selon lui, la création d'opportunités de coopération, entre les acteurs du tourisme nationaux, et leurs homologues étrangers». Didouche a poursuivi sa tournée à Constantine, en inspectant d'autres projets de son ressort, notamment dans la nouvelle ville d'Ali Mendjeli, et dans la commune d'el Khroub.

R.R.

## L'hôtel Cirta, réhabilité et modernisé, rouvrira bientôt ses portes

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a assuré, dimanche à Constantine, que l'hôtel public Cirta, objet de travaux de réhabilitation et de modernisation, "ouvrira ses portes dans les prochains jours". Les travaux de réhabilitation de cet établissement de prestige, situé au cœur de Constantine, ont été menés conformément aux normes internationales et en sont aujourd'hui aux "ultimes retouches", atteignant un "taux d'avancement de 98 %", a ajouté M. Didouche sur le site d'un projet d'investissement touristique privé, dans la commune d'Aïn Abid, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Il a également insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de préserver cet hôtel appartenant au secteur public, constituant une partie intégrante du patrimoine architectural de la ville, et qui reste un édifice de style symbolisant l'identité de la cité du Vieux rocher. Il a aussi insisté sur "la nécessité d'y employer, ainsi que dans toutes les structures hôtelières du pays, les compétences locales représentées par les diplômés de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration". Une fois en service, l'hôtel Cirta, construit en 1912, avait été fermé au début de 2014 pour la conduite de travaux de réhabilitation, de rénovation et de modernisation. Employant 60 travailleurs, l'établissement dispose d'une capacité d'accueil de 120 lits, et de plusieurs installations telles qu'une piscine ouverte, un parking souterrain et une salle d'exposition avec restaurant conçus à la suite de la transformation d'une ancienne salle de cinéma contiguë à l'hôtel. Le ministre a souligné, à cette occasion, que la wilaya de Constantine, qu'il a qualifiée de "touristique par excellence", sera renforcée de plusieurs autres structures hôtelières réalisées dans le cadre d'investissements privés, et qui viendront renforcer le parc hôtelier. S'agissant du tourisme intérieur, M. Didouche a souligné que la "priorité sera accordée à la clientèle algérienne, sans pour autant négliger les visiteurs étrangers", notant, à cet égard, que son département ministériel "s'attelle à la préparation de la saison estivale 2024, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à développer le secteur à travers des projets d'investissement en cours d'exécution dans plusieurs wilayas du pays, et à offrir des opportunités d'accès au foncier économique pour des investissements, au titre de la loi visant à développer le tourisme en augmentant le nombre d'établissements d'hébergement et en améliorant les services". Le ministre a ajouté que la commission nationale intersectorielle de préparation et de suivi de la saison estivale 2024, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, "travaille également à la préparation de la saison des vacances d'été pour la réussite de laquelle le ministère du Tourisme a pris toutes les mesures nécessaires". Au cours de l'inspection des travaux de réalisation d'un centre de l'artisanat de 2.439 m<sup>2</sup>, dans le quartier de Bab El Kantara (Constantine-ville), le ministre a fait l'éloge de cette réalisation qui permettra aux artisans de la wilaya de disposer d'une "vitrine mettant en avant l'identité culturelle et l'authenticité du patrimoine constantinois, et à même de revitaliser le tourisme dans la ville des ponts, grâce à la production, l'exposition et la commercialisation de différents produits artisanaux". M. Didouche a également appelé, à l'occasion d'une présentation du projet de "village de l'art et de l'artisanat", dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, à la "nécessité d'entamer la réalisation de ce projet". Au cours de sa visite, le ministre a par ailleurs présidé l'ouverture du 6ème Salon international du tourisme et des voyages, "Cirta Siahia 2024", à la maison de la culture Malek-Haddad. Une manifestation qui réunit quelque 45 opérateurs (agences de voyages, hôteliers) et qui se poursuivra jusqu'au 30 avril. Il a également inspecté le projet de réhabilitation du parc de loisirs et d'attractions de Djebel Ouahch, qui devrait entrer en service en deux phases, la première étant prévue pour la fin de l'année en cours. Le ministre, qui était accompagné du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, et des autorités locales, civiles et militaires locales, a également visité plusieurs autres structures à caractère touristique et récréatif inscrites dans le cadre de l'investissement privé.

APS

## RECRUESCENCE DE CAS

## L'INCIDENCE DE LA MALADIE A DOUBLÉ

**Avec plus de 306.000 déclarés l'an dernier, les cas de rougeole ont bondi de 79% en un an dans le monde, alerte l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui appelle à une intensification de la vaccination. Les cas de rougeole ont été multipliés par 30 en Europe en un an. L'augmentation est due à une baisse de la couverture vaccinale pendant les années Covid, selon l'agence onusienne.**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) alerte sur une très forte recrudescence de la rougeole dans certaines régions du monde estimant que la vaccination est la seule protection individuelle et collective contre la rougeole. Les cas de rougeole dans le monde ont presque doublé en un an, conclut ce bilan épidémiologique présenté à la Réunion annuelle de l'European Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases (ECCMID 2024). Avec un message évident, ne pas relâcher les efforts mondiaux sur la couverture vaccinale contre la rougeole. Ainsi, l'étude fait état d'une incidence mondiale, provisoire, de 321.582 cas pour l'année 2023 soit près du double (augmentation de plus de 88 %) de l'incidence relevée pour 2022. Alors que des épidémies de rougeole continuent de se produire et, dans certains cas, augmentent, dans un certain nombre de pays, la couverture vaccinale reste donc une priorité. Les chercheurs de l'OMS craignent aujourd'hui une accélération similaire à celle qui prévalait juste avant la pandémie de COVID. La feuille de route à suivre pour parvenir à éliminer la maladie en particulier dans la région Américaine de l'OMS, où elle flambe est également indiquée par les auteurs.

L'OMS s'inquiète d'une explosion des cas de rougeole dans la Région Europe. L'Europe connaît une « augmentation alarmante » des cas de rougeole, avertit l'OMS. Cette tendance à la hausse, 30 fois plus de cas qu'en 2022, va perdurer si des mesures urgentes ne sont pas prises. L'OMS a confirmé que 42 200 cas de rougeole ont été recensés dans 41 des 53 États membres de la Région européenne[1] de l'OMS en 2023, alors que 941 cas avaient été signalés pendant toute l'année 2022. L'augmentation du nombre de cas s'est accélérée ces derniers mois, et la tendance à la hausse devrait se poursuivre si des mesures urgentes ne sont pas prises partout pour empêcher la propagation. « La vaccination est le seul moyen de protéger les enfants contre cette maladie potentiellement dangereuse. Des efforts de vaccination urgents sont nécessaires pour stopper la transmission et empêcher la propagation », a expliqué le docteur Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe. Selon l'OMS, la résurgence de la rougeole est largement attribuée à un recul de la couverture vaccinale. Dans la Région Europe de l'OMS, plus de 1,8 million de nourrissons n'ont pas été vaccinés contre la rougeole entre 2020 et 2022.

L'incidence de la rougeole, en 2024 pourrait ne pas excéder celle de 2023, en tous cas cette stabilité est en bonne voie, un peu plus de 90.000 cas ayant été recensés à date (avril 2024). Cependant, les auteurs soulignent des retards de déclaration possibles. D'ores et déjà, des pays comme le Yémen, l'Azerbaïdjan et le Kirghizistan présentent une incidence élevée de la rougeole. Dans ces pays, mais pas seulement, il est urgent de mettre en œuvre les stratégies qui ont fait leurs preuves, dont des campagnes nationales incitant à : mettre à jour la vaccination des enfants âgés de 1 à 14 ans, renforcer la vaccination systématique afin d'atteindre une couverture vaccinale d'au moins 95 % des enfants chaque année, entreprendre des campagnes de suivi massives tous les quatre ans, pour atteindre au moins 95 % des enfants âgés de 1 à 4 ans avec le rappel ou deuxième dose de vaccin. Ces objectifs passent par la mise en place de services de soutien technique, de capacités de laboratoire et par les politiques de santé. Parmi les données présentées lors de la réunion, celles qui concernent la région européenne, et ses 53 États membres, région au sein de laquelle des transmissions continues de rougeole restent une préoccupation et où l'élimination apparaît difficile. Les auteurs rappellent qu'en Europe, comme ailleurs dans le monde, l'éradication de la maladie passe par des couvertures vaccinales élevées, pour la 1ère et la 2è dose.

**CE QU'IL FAUT SAVOIR**

« Le virus de la rougeole est extrêmement contagieux et toute lacune dans la couverture vaccinale constitue une fenêtre de risque d'épidémie. La couverture doit donc être élevée, mais également uniforme et équitable ». L'effet « rebond » après la pandémie : cet effort continu en Europe ne doit pas faire oublier que l'incidence de la rougeole domine dans les pays à revenu faible et intermédiaire : « Les cas de rougeole étaient élevés en 2019, la majorité étant observée en Afrique, où la couverture vaccinale contre la rougeole est la plus faible au monde, ce qui favorise les épidémies périodiques. Pendant la pandémie de COVID-19, la transmission de tous les virus aéroportés a été réduite, y compris celle de la rougeole. Nous constatons donc aujourd'hui une nouvelle augmentation des cas dans la plupart des régions du monde ». Les bénéfices de la vaccination contre la rougeole doivent être fermement rappelés : on estime que 57 millions de décès ont été évités dans le monde grâce à la vaccination contre la rougeole entre 2000 et 2022, dont 1,5 million dans la région européenne. « Mais afin de maintenir ces acquis, nous devons garantir une couverture vaccina-

le systématique élevée, uniforme et équitable ; et une sensibilisation robuste et une réponse rapide aux épidémies ». Ainsi l'effort doit également porter sur la réduction de l'hésitation à la vaccination, contre la désinformation sur les vaccins, sur l'accès aux services de vaccination et le respect du timing du schéma vaccinal. Selon l'OMS, la rougeole est une maladie très contagieuse et grave qui se transmet par voie aérienne et qui est causée par un virus pouvant entraîner de graves complications, voire la mort. C'est une maladie causée par un virus, qui se propage facilement quand une personne infectée respire, tousse ou éternue et qui peut entraîner une maladie grave, des complications ou la mort. Bien qu'il existe un vaccin sûr et rentable, on estimait à 136 000 le nombre de décès dus à la rougeole dans le monde en 2022, décès principalement survenus chez les enfants de moins de 5 ans non vaccinés ou sous-vaccinés. En 2022, environ 83 % des enfants dans le monde avaient reçu une dose de vaccin antirougeoleux avant leur premier anniversaire dans le cadre des services de santé courants, soit le taux le plus bas depuis 2008. La rougeole peut toucher n'importe qui, mais elle est plus fréquente chez les enfants. Le virus infecte l'appareil respiratoire, puis se propage dans tout l'organisme. Les symptômes sont notamment une forte fièvre, une toux, un écoulement nasal et une éruption cutanée sur tout le corps. Se faire vacciner est le meilleur moyen d'éviter de contracter la rougeole ou de la transmettre à d'autres personnes. Le vaccin est sûr et aide l'organisme à combattre le virus. Avant que la vaccination antirougeoleuse ne soit introduite en 1963 et qu'elle ne se généralise, on enregistrait tous les deux ou trois ans d'importantes épidémies qui pouvaient causer environ 2,6 millions de décès chaque année. On estime que 136 000 personnes sont mortes de la rougeole en 2022, essentiellement des enfants de moins de cinq ans, bien qu'il existe un vaccin sûr et rentable.

**IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Grâce à l'accélération des activités de vaccination menées par les pays, l'OMS, le Partenariat contre la rougeole et la rubéole (anciennement l'Initiative contre la rougeole et la rubéole) et d'autres partenaires internationaux, environ 57 millions de décès ont pu être évités entre 2000 et 2022. On estime que la vaccination a permis de réduire le nombre de décès dus à la rougeole de 761 000 en 2000 à 136 000 en 2022. La pandémie de COVID-19 a entraîné un recul de la surveillance et de la vaccination. La suspension des services de vaccination, la baisse des taux de vaccination et la réduction des activités de surveillance à travers le monde ont rendu des millions d'enfants vulnérables à des maladies évitables comme la rougeole. Aucun pays n'est à l'abri de la rougeole. Les zones à faible couverture vaccinale favorisent la circulation du virus, ce qui augmente la probabilité d'épidémies et met en danger tous les enfants non vaccinés. « Nous devons continuer de progresser et atteindre les objectifs régionaux d'élimination de la rougeole, malgré la pandémie de COVID-19. Il faut renforcer les programmes de vaccination dans le cadre des soins de santé primaires, et donc redoubler d'efforts pour que tous les enfants reçoivent deux doses de vaccin antirougeoleux. Les pays devraient également mettre en œuvre des systèmes de surveillance robustes pour identifier et combler les lacunes en matière d'immunité », indique l'OMS.

**SIGNES ET SYMPTÔMES**

Les symptômes de la rougeole commencent habituellement 10 à 14 jours après l'exposi-

tion au virus. Le premier symptôme est le développement de symptômes à 7 jours. Ce sont une toux, des éruptions cutanées, de petites taches blanches. L'éruption apparaît 3 à 5 jours après l'exposition et dure environ 3 jours, puis disparaît. Elle est accompagnée de fièvre avant de s'éteindre. La plupart des complications provoquées par la maladie. Par exemple, la cécité, une éruption cutanée, un gonflement des os, des lésions cérébrales, une déshydratation, des complications pulmonaires, des pneumonies, compris pneumonies, la rougeole peut être dangereuse pour les prématurés, les enfants de moins de 5 ans et les adultes plus susceptibles de souffrir de complications, ceux qui ont un système immunitaire faible ou d'autres maladies. Cela peut même entraîner la mort. Ne pas oublier de se faire vacciner contre les épidémies extrêmement

**QUELLES SONT LES RISQUES ?**

Toute personne non vaccinée (ou avec une faible immunité) est à risque. Les enfants et les adultes sont les plus vulnérables. Les complications graves de la rougeole sont rares, mais dans certains cas, elles peuvent être mortelles. En Orient et d'autres régions, la rougeole est responsable d'une faible renaissance des structures de santé qui ne permettent pas de protéger les enfants. La vaccination dans les pays à faible couverture naturelle ou faible remette en danger les structures et les personnes endommagées. Les campagnes de vaccination. Les enfants et d'autres facteurs immunitaires peuvent entraîner des décès par rougeole. La rougeole est très contagieuse et se transmet facilement avec des sécrétions infectées (toux, éternuements, salive) et de la rougeole. Les enfants non vaccinés sont les plus à risque. « Nous devons continuer de progresser et atteindre les objectifs régionaux d'élimination de la rougeole, malgré la pandémie de COVID-19. Il faut renforcer les programmes de vaccination dans le cadre des soins de santé primaires, et donc redoubler d'efforts pour que tous les enfants reçoivent deux doses de vaccin antirougeoleux. Les pays devraient également mettre en œuvre des systèmes de surveillance robustes pour identifier et combler les lacunes en matière d'immunité », indique l'OMS.

## DE ROUGEOLE EN EUROPE

## DOUBLÉ EN UN AN DANS LE MONDE

s. Une éruption cutanée proéminente est le symptôme le plus visible. Les premiers symptômes durent habituellement de 4 à 5 jours. Les symptômes les plus fréquents sont notamment : un nez qui coule, des yeux rouges et larmoyants et des plaques blanches à l'intérieur des joues. La maladie commence environ 7 à 18 jours après l'exposition, habituellement sur le visage et le cou. Elle s'étend pendant environ 2 à 3 jours pour atteindre les mains et les pieds. La durée généralement de 5 à 6 jours pour retomber.

Les décès dus à la rougeole sont rares, mais peuvent être causés par des complications liées à la maladie. Parmi les complications figurent : la méningite (infection causant un gonflement du cerveau et potentiellement des convulsions), une diarrhée sévère et une infection associée des infections auriculaires. Les complications graves, y compris la pneumonie. Si une femme attrape la rougeole pendant la grossesse, cela peut être dangereux pour elle et entraîner la naissance d'un bébé, qui aura une faible immunité. Les complications sont plus fréquentes chez les enfants de moins de 5 ans et les adultes de plus de 30 ans. Elles sont plus susceptibles de survenir chez les enfants souffrant de malnutrition, en particulier ceux qui n'ont pas assez de vitamine A ou dont le système immunitaire est affaibli par le VIH ou d'autres maladies. La rougeole affaiblit également le système immunitaire et peut faire « passer l'organisme comment se protéger contre les infections, rendant les enfants plus vulnérables.

## SONT LES PERSONNES À

Une personne non immunisée (non vaccinée) peut être infectée. Les jeunes femmes enceintes non vaccinées sont exposées au risque de complications de la rougeole.

est encore courante, en particulier dans les régions d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. L'écrasante majorité des décès de rougeole surviennent dans des pays à faible revenu par habitant ou dont les infrastructures de santé sont insuffisantes et ne permettent pas de vacciner tous les enfants.

Un système de santé est interrompu dans les pays touchés par une catastrophe naturelle, un conflit, ou dans les pays qui se retrouvent sans services de santé après de tels événements, car les infrastructures de santé se retrouvent détruites. De plus, la surpopulation dans les zones urbaines augmente le risque d'infections souffrant de malnutrition ou de faibles niveaux de vitamine A, qu'on observe même chez les enfants bien nourris, et peut contribuer à prévenir les lésions oculaires et la cécité.

La rougeole est l'une des maladies les plus communes au monde, transmise par contact direct (gouttelettes nasales ou pharyngées) ou par contact indirect (à l'air ou sur les surfaces infectées). Le virus reste actif et contagieux pendant une période allant jusqu'à deux semaines après le début de l'éruption cutanée. Les personnes souffrant de rougeole peuvent transmettre la maladie à d'autres personnes avant même le début de l'éruption cutanée. Les complications graves de rougeole peuvent être évitées par la vaccination, en particulier chez les jeunes enfants souffrant de malnutrition. Dans les pays qui n'ont pas éliminé la rougeole, les cas de rougeole restent une source majeure d'infection.



## TRAITEMENT ET PRÉVENTION

Il n'existe pas de traitement spécifique contre la rougeole. Les soins consistent essentiellement à soulager les symptômes, à préserver le confort du malade et à prévenir les complications. Il est important de boire suffisamment d'eau. Les traitements contre la déshydratation peuvent remplacer les pertes liquidiennes dues aux vomissements et aux diarrhées. Il est aussi important d'avoir une alimentation saine. Les médecins peuvent utiliser des antibiotiques pour traiter la pneumonie et les infections auriculaires et oculaires.

Tous les enfants ou adultes atteints de rougeole devraient recevoir deux doses de suppléments de vitamine A, administrées à 24 heures d'intervalle. Ce traitement rétablit les faibles niveaux de vitamine A, qu'on observe même chez les enfants bien nourris, et peut contribuer à prévenir les lésions oculaires et la cécité. La supplémentation en vitamine A permet aussi de réduire le nombre de décès causés par la rougeole. La vaccination à l'échelle de la communauté est le moyen le plus efficace de prévenir la rougeole. Tous les enfants devraient être vaccinés contre la rougeole. Le vaccin est sûr, efficace et peu coûteux. Les enfants devraient recevoir deux doses du vaccin pour être immunisés. La première dose est généralement administrée à l'âge de 9 mois dans les pays où la rougeole est courante et entre 12 et 15 mois dans les autres pays. La seconde dose est administrée plus tard, généralement entre 15 et 18 mois.

Le vaccin antirougeoleux est administré seul ou combiné avec des vaccins contre les oreillons, la rubéole et/ou la varicelle.

La vaccination systématique contre la rougeole et les campagnes de vaccination de masse dans les pays ayant beaucoup de cas sont essentielles pour réduire le nombre de décès

dus à cette maladie dans le monde. Le vaccin antirougeoleux est utilisé depuis environ 60 ans et coûte moins de 1 dollar des États-Unis par enfant. Il est également utilisé dans les situations d'urgence pour empêcher les flambées de se propager. Le risque d'épidémie de rougeole est particulièrement élevé parmi les réfugiés, qui doivent être vaccinés dès que possible. La combinaison des vaccins augmente légèrement leur coût, mais permet de partager les frais de livraison et d'administration et, surtout, présente l'avantage d'offrir une protection contre la rubéole, à savoir l'infection à prévention vaccinale la plus courante qui peut toucher le bébé dans l'utérus. En 2022, à l'échelle mondiale, 74 % des enfants avaient reçu les deux doses du vaccin antirougeoleux et environ 83 % une dose de vaccin antirougeoleux avant leur premier anniversaire. Il est recommandé d'administrer deux doses du vaccin pour assurer l'immunité et prévenir les flambées épidémiques, car tous les enfants ne développent pas une immunité dès la première dose. En 2022, environ 22 millions de nourrissons n'avaient pas reçu au moins une dose de vaccin antirougeoleux dans le cadre de la vaccination systématique. En 2020, l'OMS et les parties prenantes mondiales ont approuvé le Programme pour la vaccination 2021-2030. Ce programme vise à concrétiser les objectifs régionaux et sert de principal indicateur d'impact, utilisant la rougeole comme traceur pour évaluer la capacité d'un système de santé à administrer les vaccins pédiatriques essentiels.

## STRATÉGIE DE LUTTE

L'OMS a publié le cadre stratégique de lutte contre la rougeole et la rubéole en 2020, qui définit sept priorités stratégiques nécessaires

pour atteindre de façon durable les objectifs régionaux d'élimination de la rougeole et de la rubéole.

Entre 2000 et 2022, avec le soutien de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole (aujourd'hui le Partenariat contre la rougeole et la rubéole) et de Gavi, la vaccination antirougeoleuse a permis d'éviter environ 57 millions de décès, essentiellement dans la Région africaine de l'OMS et dans les pays bénéficiant de l'aide de Gavi.

Sans une attention continue, les acquis difficilement obtenus peuvent être anéantis. Des épidémies se déclarent lorsque les enfants ne sont pas vaccinés. Compte tenu des tendances actuelles de la couverture vaccinale et de l'incidence de la rougeole, le Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination (SAGE) de l'OMS a conclu que l'élimination de la rougeole était compromise, car la maladie resurgissait dans de nombreux pays qui l'avaient éliminée ou pratiquement éliminée. L'OMS continue de renforcer le Réseau mondial de laboratoires de la rougeole et de la rubéole (GMRLN) pour garantir un diagnostic rapide de la rougeole et suivre la propagation du virus, afin d'aider les pays à coordonner des activités de vaccination ciblées et à réduire le nombre de décès dus à cette maladie à prévention vaccinale. Le Partenariat contre la rougeole et la rubéole (M&RP) du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030 (IA2030) a été lancé en 2001 sous le nom d'Initiative contre la rougeole et la rubéole. Il a été redynamisé avec pour objectif de garantir qu'aucun enfant ne meure de la rougeole ou ne naisse avec le syndrome de rubéole congénitale. Le Partenariat aide les pays à planifier, financer et mesurer les efforts visant à éliminer définitivement la rougeole et la rubéole.

Par Amel B. et Agences

BURKINA FASO

## SEPT MÉDIAS INTERNATIONAUX SUSPENDUS

Le Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso (CSC) a suspendu, dimanche, l'accès aux sites web des médias internationaux TV5 Monde, Deutsche Welle, Ouest-France, Le Monde.fr, ApaNews, The Guardian et d'AgenceEcofin, et ce, jusqu'à nouvel ordre, pour avoir publié une information accusant l'armée burkinabè d'avoir massacré en février 223 civils dans le nord du pays. En outre, le CSC a suspendu la diffusion des programmes de la télévision française TV5 pour une durée de deux semaines au Burkina Faso. "Les accusations font suite à la publication d'un rapport de l'ONG Human Rights Watch sur son site internet", a écrit le régulateur des médias qui dit avoir décelé dans les contenus publiés sur ces différents supports, des déclarations "péremptives et tendancieuses" contre l'armée burkinabè, sans précaution aucune. Cette situation "porte atteinte aux principes cardinaux du traitement de l'information, et constitue une désinformation de nature à porter le discrédit sur l'armée burkinabè. En outre, cette manière de traiter une information aussi sensible que celle portant sur l'armée est susceptible de créer des troubles à l'ordre public et tombe ainsi sous le coup de la loi", a expliqué le CSC dans son communiqué. Pour les mêmes raisons, le CSC a suspendu temporairement, il y a trois jours, les radios britannique BBC et américaine Voix de l'Amérique (VOA). Le gouvernement du Burkina Faso a rejeté samedi soir, ce rapport de l'ONG Human Rights Watch (HRW) qui affirme que l'armée burkinabè aurait délibérément massacré 223 civils, dont plus d'une cinquantaine d'enfants dans les villages de Nodin et Soro le 24 février 2024 dans le nord du pays. Le gouvernement du Burkina Faso "rejette et condamne fermement de telles accusations infondées", a écrit le porte-parole du gouvernement Jean-Emmanuel Ouédraogo dans un communiqué, soulignant qu'il s'agit d'une "campagne médiatique" afin de "jeter le discrédit" sur les forces combattantes engagées contre le terrorisme. Plusieurs médias occidentaux notamment français tels que Radio France Internationale (RFI), les chaînes de télévision françaises LCI et France24, le quotidien français Le Monde et Jeune Afrique sont déjà interdits de diffusion sur le territoire burkinabè depuis plusieurs mois, pour des raisons similaires. Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire marquée par des attaques terroristes. Les autorités militaires multiplient les actions contre le phénomène.

In Agence Anadolu

SOUDAN

## Vers la reprise des exportations pétrolières du Soudan du Sud

« Le transport du pétrole brut du Soudan du Sud via l'oléoduc Jabalyn-Port-Soudan reprendra dans deux mois », a déclaré celui qu'on considère comme le numéro 2 du régime soudanais et qui aurait des liens avec Salva Kiir, le président du Soudan du Sud.

En raison des combats, le Soudan avait déclaré en mars dernier, la force majeure sur les exportations de pétrole brut du Soudan du Sud aggravant la situation économique de son pays voisin. Les exportations pétrolières du Soudan du Sud, via son voisin du Soudan, reprendront d'ici deux mois. C'est ce qu'a annoncé Malik Agar, vice-président du Conseil souverain transitoire du Soudan, selon des informations rapportées vendredi 26 avril par la presse locale. « Le transport du pétrole brut du Soudan du Sud via l'oléoduc Jabalyn-Port-Soudan reprendra dans deux mois », a déclaré celui qu'on considère comme le numéro 2 du régime soudanais et qui aurait des liens avec Salva Kiir, le président du Soudan du Sud. Selon les précisions du responsable, des démarches impliquant les deux États et leurs partenaires sont entreprises pour que la reprise des expéditions pétrolières du pays soit effective suivant cette échéance. La relance de



l'exportation des ressources pétrolières du Soudan du Sud est d'un enjeu de premier plan pour le pays qui, depuis le début de la guerre au Soudan, fait face à des difficultés éco-

nomiques majeures aggravées par la crise sécuritaire en mer Rouge. Début avril, Awow Daniel Chuang, le ministre sud-soudanais des Finances a annoncé des démarches en

vue d'obtenir un financement qui permettrait à l'État d'honorer en partie ses engagements vis-à-vis de fonctionnaires notamment.

In Agence Ecofin

TUNISIE

## Le déficit commercial recule au mois de mars



La Tunisie a annoncé ce vendredi que le déficit commercial avait diminué au cours du mois de mars dernier par rapport au mois de février, d'environ 67 millions de dinars (21,6 millions de dollars américains). C'est ce qui ressort des données rendues publiques par l'Institut national des statistiques (INS - gouvernemental) sur son site Internet. L'INS a déclaré dans son rapport que

"En mars 2024, le déficit commercial mensuel a atteint 1 540,1 millions (soit 496,7 millions de dollars), marquant une contraction par rapport au mois précédent où il était de 1 607 millions (518,3 millions de dollars) en février". L'Institut a ajouté que le taux de couverture des exportations par rapport aux importations s'est également amélioré selon son nouveau rapport, et a enregistré

0,5 point pour s'établir 77 %. D'un autre côté, les chiffres de l'INS ont indiqué un ralentissement des échanges commerciaux au cours du mois de mars, avec une baisse des exportations de 1,3 % et des importations de 2 %, par rapport à février 2024. Les importations de biens de consommation ont également diminué de 11 %, selon la même source. L'Institut national de la statistique attribue cette baisse à la baisse des ventes de voitures de tourisme. Dans ce contexte, les importations de produits alimentaires ont connu une baisse notable de 16,1 %, principalement en raison de la baisse des importations de sucre, selon l'INS. La Tunisie traverse une grave crise économique, exacerbée par les répercussions de l'apparition de la pandémie de coronavirus et par le coût élevé des importations d'énergie et de matériaux de base, qui ont suivi le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne fin février 2022.

In Agence Anadolu

NIGERIA

## Lancement de la construction d'une usine de lithium à 50 millions de dollars

Le potentiel du Nigeria en lithium, son « nouveau pétrole », attire de plus en plus d'investisseurs, alors que la demande à long terme devrait progresser pour satisfaire l'industrie des batteries électriques. Le Nigeria veut en profiter pour développer une industrie de transformation locale. Le groupe Asba de l'homme d'affaires Adamu Hussaini a lancé jeudi 25 avril la construction d'une usine de traitement de lithium à Abuja. La cérémonie de pose de la première

pierre a été présidée par le ministre des Mines, Dele Alake qui en a profité pour souligner l'importance du projet dans la diversification d'une économie locale dépendante du pétrole. D'un coût estimé à 50 millions de dollars, ce projet devrait permettre le traitement de 1,6 million de tonnes de minerai de lithium par an et créer 1 200 emplois. Si aucun détail n'est pour le moment disponible sur l'approvisionnement futur de l'usine, le minerai de

lithium est exploité dans plusieurs États comme Kogi, Ekiti et Nassarawa, même si le Nigeria ne dispose pas de mines industrielles répertoriées. Les autorités ont déjà annoncé que les permis d'exploitation ne seront accordés qu'aux compagnies qui investissent dans la transformation locale. Pour rappel, le Nigeria dispose de ressources minérales évaluées à 700 milliards de dollars, mais la contribution du secteur minier est encore inférieure à 1

%. Pour augmenter ce chiffre, le gouvernement met en place une stratégie consistant à intensifier la lutte contre l'exploitation minière illégale tout en accélérant le lobbying auprès des investisseurs étrangers. Le ministre Alake a ainsi reçu cette semaine en audience Gary Nagle, PDG du groupe minier suisse Glencore, pour lui présenter les opportunités dans le secteur minier local.

In Agence Ecofin

# Coupe de la CAF : RS Berkane continue dans sa provocation, l'USMA se retire

Le match que devait jouer l'USM Alger face au RS Berkane (Maroc), dimanche soir pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) n'a pas eu lieu, le club algérien ayant refusé de jouer devant un adversaire qui continue d'arborer sur son maillot une carte du Maroc incluant les territoires du Sahara occidental occupé.



Déjà, lors de la réunion technique d'avant-match qui s'est tenue samedi, les dirigeants de l'USMA ont catégoriquement contesté les maillots de la formation marocaine, les considérant comme une provocation et une violation flagrante des textes et règlements de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale (FIFA). La position du RS Berkane qui insiste à jouer la manche retour avec son maillot contesté par l'USMA, a conduit à l'annulation de la demi-finale retour prévue ce dimanche soir, en attendant la sentence finale qui sera rendue par le tribunal arbitral sportif (TAS). Suite à la décision de la CAF de déclarer le RS Berkane vainqueur à l'aller par forfait 3-0

et de maintenir le match retour, l'USM Alger a décidé de saisir le Tribunal arbitral sportif (TAS), se basant dans sa requête sur les règlements de la CAF et ceux de la FIFA qui interdisent formellement l'usage des messages politiques ou religieux dans les rencontres de football.

Dans cette affaire, les Usmistes sont plus que jamais persuadés qu'ils ont été victimes d'une décision injuste et injustifiable de l'instance africaine qui a carrément bafoué les règlements de l'instance internationale (Fifa). De son côté, la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de soutenir à fond l'USMA en déposant jeudi dernier un

dossier au niveau du TAS de Lausanne, dans l'objectif d'annuler la décision de la CAF de considérer le club algérien perdant (3-0) lors du match aller.

Les règlements de la Fifa sont pourtant clairs à ce sujet : la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, stipule que "l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur

et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA)". Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), "aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

Le club de Soustara, soutenu par tous les clubs algériens dans sa bataille juste avec la CAF, est décidé à aller très loin dans cette affaire pour faire valoir ses droits et montrer à l'opinion sportive que la politique ne doit pas se mêler au football.

APS.

## KAKÁ ATTEND AVEC IMPATIENCE "L'INCROYABLE" MONDIAL DE CLUBS FIFA 25™



Kaká, vainqueur de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA™, salue la nouvelle compétition à venir.

Son ancien club, le Real Madrid, se trouve parmi les 32 équipes qualifiées pour l'édition inaugurale "Je pense que ce sera un événement majeur", estime la FIFA Legend L'ancienne star du Real Madrid et du Brésil Kaká s'attend à ce que le nouveau Mondial de Clubs FIFA 25™ (Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025™) impulse un élan majeur pour le football à travers le monde.

"Je pense que la Coupe du Monde des Clubs sera extraordinaire avec 32 équipes", a déclaré Kaká à propos du tournoi qui se tiendra aux États-Unis l'année prochaine et auquel participeront des clubs représentant les six confédérations.

"Le mélange des cultures et des différents styles de football sera vraiment un enrichissement pour le football."

"Ce tournoi donne à davantage de jeunes la chance de rêver. La FIFA parle beaucoup du fait que le football s'adresse à tous et qu'il œuvre pour plus d'inclusion, ce qui amène encore plus de jeunes à s'appuyer sur ce sport que j'aime tant, non seulement pour jouer mais aussi pour développer de leur caractère".

Vainqueur de la Coupe du Monde de la FIFA™ en 2002, Kaká a récolté de nombreux trophées lors de sa riche carrière. Le milieu offensif brésilien a été nommé Ballon d'or du tournoi en remportant la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA en 2007 avec l'AC Milan et a récolté la même année le titre de Joueur Mondial de la FIFA.

Le Brésilien a ensuite passé quatre saisons au Real Madrid et il est certain que le géant espagnol apprécieront l'opportunité d'ajouter un autre trophée à leur collection.

La Maison Blanche fait partie des 12 représentants européens qualifiés pour l'édition inaugurale la nouvelle Coupe du Monde des Clubs de la FIFA grâce à leur victoire en Ligue des champions de l'UEFA en 2021/22.

"Le Real Madrid cherche à remporter tous les tournois auxquels il participe", a déclaré la FIFA Legend.

"Le club a la culture de la gagne, et il est réputé dans le monde entier pour cela."

"Je pense qu'ils se lanceront dans cette nouvelle compétition avec l'ambition d'aller au bout et devenir l'équipe la plus titrée au monde. Le club prendra cette compétition au sérieux pour devenir un club encore plus spécial."

## Ligue 1 Mobilis : le MCO bat le CRB et respire pour le maintien

Le MC Oran a réalisé une belle opération dans sa course au maintien, en battant le CR Belouizdad 1-0 (mi-temps : 0-0), dimanche soir au stade Ahmed-Zabana d'Oran, en clôture de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Les Oranais ont attendu la fin de la partie sur un penalty transformé par Boussalem (84e). A l'issue ce résultat, le

MCO atteint la barre de 22 points, et revient à une longueur de premier non-relégable l'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts), battue samedi à domicile par la JS Kabylie (3-2). Le MCO aura une belle occasion de quitter la zone de relégation, puisqu'il aura l'avantage de jouer à domicile lors des deux prochaines journées face à l'ES Sétif et l'ES Ben Aknoun. Dans les autres principaux résultats de cette 24e jour-

née, le MC Alger a conforté sa position de leader en s'imposant samedi soir face au Paradou AC (1-0), alors que la JS Saoura a réalisé l'un des plus gros scores de la saison en laminant la lanterne rouge l'US Souf (6-0). Enfin, le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe de la Confédération africaine (CAF).

APS

## L'annonce du ou des pays hôte(s) du Mondial féminin 2027 le 17 mai

La FIFA annoncera le nom de la candidature retenue pour accueillir la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027™ lors de son Congrès le 17 mai.

La Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027 a lieu dans trois ans

Le nom du ou des pays hôtes sera annoncé le 17 mai Deux candidatures conjointes et une candidature individuelle ont été déposées par des associations membres issues de trois confédérations distinctes

Après le succès planétaire de la Coupe du Monde

Féminine de la FIFA 2023™ en Australie et Aotearoa Nouvelle-Zélande, l'heure est venue de découvrir quel pays aura l'honneur d'accueillir la compétition en 2027.

Ainsi, le ou les pays hôte(s) de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027™ seront désignés pour la première fois par le Congrès de la FIFA, à l'issue d'un vote public, lors de la séance du 17 mai 2024, à Bangkok en Thaïlande.

Trois candidatures ont été déposées par des associa-

tions membres issues de trois confédérations différentes :

L'Union Royale Belge des Sociétés de Football-Association, la Fédération Allemande de Football, et la Fédération Néerlandaise de Football (candidature conjointe) La Fédération Brésilienne de Football La Fédération Mexicaine de Football et la Fédération de Football des États-Unis (candidature conjointe) Rendez-vous donc le 17 mai sur les plateformes numériques de la FIFA

pour connaître le nom de la candidature retenue.

Le tournoi de 2027 sera la 10e édition de la Coupe du Monde Féminine. La Chine, la Suède, les États-Unis, l'Allemagne, le Canada et la France ont chacun déjà organisé au moins une édition avant celle de 2023. L'Espagne est l'actuelle détentrice de la Coupe du Monde Féminine, rejoignant ainsi les États-Unis (quatre titres), l'Allemagne (deux titres), le Japon et la Norvège comme nations ayant remporté le trophée tant convoité.

LITTÉRATURE ALGÉRIENNE ENGAGÉE D'EXPRESSION FRANÇAISE

# «AU CŒUR D'UNE LYRIENNE»

**Lisa Luce est née en 1983, à Alger et vit à Vitrolles. En quête de devenir la meilleure version d'elle-même, elle décide de se lancer et de se consacrer à l'écriture. Au cœur d'une Lyrienne est son premier ouvrage. Dans ce témoignage, elle espère donner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien.**

**A**u cœur d'une Lyrienne, publié par Vérone Éditions, est un témoignage poignant, rempli d'espoir, à travers lequel l'auteure, Lisa Luce, s'adresse aux personnes en détresse. L'ouvrage est dédiée à tous ceux qui n'osent pas assumer qui ils sont véritablement, ceux qui n'écoutent pas suffisamment leur intuition ou ceux qui traversent des souffrances qui paraissent insurmontables, cet ouvrage apporte aux lecteurs du réconfort grâce à des paroles claires et remplies de sagesse.

Chaque expérience, chaque moment vécu et passé est une leçon à apprendre selon elle: Avec le temps, je commençais à voir mes expériences comme un pont que je nomme le pont de l'intégrité, explique l'écrivaine. Les pierres le constituant sont telles les leçons issues de l'ensemble des expériences que j'ai vécues et à travers chacune d'elles se trouve un message à intégrer. Si ce dernier n'est pas assez enveloppé d'amour et de pardon pour moi-même et pour les autres, alors je recommencerais la même expérience autant de fois qu'il faudra jusqu'à ce que l'amour et le pardon soient bien intégrés.

C'est la raison pour laquelle ce fameux pont repose uniquement sur l'intégrité de la personne, car il n'y a que l'amour et le pardon qui puissent nous "main-tenir" tous ensemble, bien soudés, telles les pierres entre elles. J'ai compris que c'est en allant vers moi-même que je me sors de l'illusion de la dualité car mes réactions vis-à-vis d'un élément extérieur ne sont que le reflet du travail à faire de l'intérieur.»

Au cœur d'une lyrienne n'est pas qu'un roman autobiographique. Il s'agit d'une sorte de journal de bord auquel on peut se référer à tout moment de la vie.

À travers mon récit, je raconte mon vécu et apporte ma vision et mon interprétation en ayant pris du recul sous forme de

message de sagesse à travers lequel j'invite chacun à méditer et à avoir un regard éveillé. J'invite également à mettre l'amour et le pardon au centre de notre chemin de vie afin de faire la paix avec soi quand on a l'impression de se retrouver dans un monde à l'opposé de ce que qu'on est.

Dans ma quête de devenir la meilleure version de moi-même, je livre une partie de moi ainsi que mes intimes pensées tout en transparence pour qu'à travers mon témoignage, je puisse redonner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien. Damerdji, une auteure à succès est née.

Laissez-moi vous rejoindre a fait partie des œuvres littéraires engagées de la rentrée sociale 2021. L'auteure en est Amina Damerdji, une Algérienne; et c'est déjà une nouveauté et une fierté d'avoir, encore une fois, un nom qui se place en "ès qualité" dans le très fermé cercle des auteurs en France. Laissez-moi vous rejoindre (Collection Blanche, Gallimard, 2021, 320 pages) séduit déjà par son titre, déjà curieux, et qui pousse à découvrir où et qui rejoindre.

En fait, il s'agit de l'histoire de Haydée Santamaría Cuadrado, une révolutionnaire cubaine moins connue que Fidel Castro ou Che Guevara, mais qui est une des figures emblématiques de la guérilla cubaine qui a fait tomber la dictature de Fulgenio Batista.

C'est donc l'histoire réelle d'une femme écrite de manière romancée et imagée par une autre femme. Le choix est difficile, mais apparemment Amina Damedji aime les coups de forces, les défis, et s'en régale même. J'avoue que pour cerner cette figure de proue de la grande Révolution cubaine, il m'a fallu me documenter plus pour me maintenir à la hauteur du livre, qui dès le début a placé la haut la barre. Du titre, j'en ai déduit une histoire à l'eau de rose, celle d'une femme qui sou-

## Lisa LUCE Au cœur d'une Lyrienne



Vérone  
ÉDITIONS

haitait rejoindre son homme; mal m'en a pris, car dès qu'on passe les premières pages, qui racontent la vie de la jeune femme et son quotidien chez

ses parents à Encrucijada, ce petit village cubain au milieu des champs, au seuil des années 1950, on est immédiatement

happé par la grande histoire, celle de la Cuba en Révolution.

I.M.Amine

### LA LANGUE D'IBN AL MOUQAFFA PORTÉE AUX CIMES L'ARABE, UNE LANGUE DE POÉSIE ET D'ARTS

L'année 2023 aura été témoin par la manifestation internationale "semaine de la langue arabe" à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe. En Algérie, rappelons-le, le président du Haut Conseil de la langue arabe, Salah Belaïd, avait souligné dans une intervention enregistrée par visioconférence que son instance organisera à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe une cérémonie distinguée intitulée "l'arabe, une langue de poésie et d'arts". Il a également souligné que le Haut Conseil de la langue arabe est toujours déterminé à poursuivre le processus de la commémoration de la Journée internationale de la langue arabe et

des arts du langage, qui sont nombreux et ne peuvent être comptés. Il a ajouté que ces arts sont étroitement liés les uns aux autres et que la langue arabe, avec son corpus linguistique, est riche par le Saint Coran, soulignant la beauté de la langue arabe dans laquelle les poètes chantaient et excellaient. Belaïd a indiqué que "la langue arabe est la langue de la poésie et la poésie est le fondement des langues et la faculté de créativité sous ses diverses formes et styles : oraux, écrits, éloquents et familiers, dans ses diverses écritures et dans ses arts en prose et en poésie, c'est un concept qui résume tous les arts".

I.M./Agence presse service

### 35 PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES ROMAINES RESTITUÉES

## Le musée de Chlef reprend des couleurs

Il n'y a pas longtemps, trente-cinq pièces archéologiques remontant à l'époque romaine ont été remises par la direction de la culture et des arts de Médéa au musée national public "Abdelmadjid Meziane" de Chlef, en vue de leur protection et conservation, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la culture de Chlef. "Cette opération intervient suite à une autorisation du ministère de tutelle, dans le cadre de la loi sur la protection du patrimoine culturel".

Il a cité parmi les 35 pièces archéologiques découvertes sur le site de Saneg (Medea) et remises au musée de Chlef, des moulins, une grande jarre "Dolia" pour la conservation des céréales, des objets en terre cuite et des épitaphes. Ces pièces ont été conservées et entreposées selon les conditions et normes en vigueur. Elles seront étudiées avec élaboration de rapports les présentant, avant de les joindre aux collections du musée national public de Chlef pour

exposition, a ajouté le même responsable. De son côté, la directrice du musée de Chlef, Faiza Benallal, a loué cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les établissements muséaux du pays pour la protection et préservation des découvertes archéologiques. Elle a assuré que la remise des objets archéologiques s'est déroulée dans le cadre de la réglementation régissant ce type d'actions, avec des procès-verbaux de remise et réception notariés, entre les secteurs de la culture des wilayas de

Médéa et Chlef. Pour rappel, le musée national public Abdelmadjid Meziane compte des salles d'exposition englobant différentes collections archéologiques, entre objets en argile et poterie, des pièces de monnaie et des pièces archéologiques remontant à la préhistoire, l'époque romaine, la civilisation islamique, l'époque ottomane et l'époque coloniale en Algérie. Les salles d'exposition de l'établissement muséal sont en cours de réhabilitation, dans le but d'améliorer l'attractivité du musée et de développer ses prestations, selon ses responsables.

I.M./Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIPASA  
DIRECTION DE L'EDUCATION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°0001/2024  
NIF : 098442019000923

La Direction de l'Education de la Wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres ouvert pour Acquisition de matériel pour les écoles primaires.

**En lots séparés :**

- **Lot N° 01 :** Matériel informatique **Lot N° 02 :** Matériel de sport.

Les fournisseurs peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres ouvert et disposant d'un registre de commerce de Fabricant, Importateur, et Grossistes spécialisés dans le domaine de fourniture : matériel informatique « Pour Lot N° 01 » et matériel de sport « Pour Lot N° 02 » Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Education de la wilaya de Tipasa. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TIPAZA.CITE ADMINISTRATIVE AUI TIPAZA. Les offres doivent comporter trois enveloppes qui contiennent un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans 03 enveloppes séparées et cachetées. Chaque enveloppe, doit indiquer la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Les Trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION**

**WILAYA DE TIPASA**

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

**Acquisition de matériel pour les écoles primaires.**

**APPEL D'OFFRES OUVERT N° 0001/2024**

**Projet :**

Intitulé du lot .....

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / : Les offres établies par les soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature ; une offre technique et une offre financière :

**1 / : le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

A) Capacités professionnelles : **Registre de commerce électronique**  
- Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages étatiques pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).

B) Capacités techniques :

- Casier judiciaire
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'entreprise concernée (SARL, EURL, SNC, SPA)
- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS
- Extrait de rôles de l'année en cours (néant ou calendrier de paiement)
- Carte d'identification fiscale (NIF)

**2 / : l'offre technique contient :**

- Une déclaration à souscrire.
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : Mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**3 / : L'offre financier contient :**

- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres restent valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction de l'Education nationale la Wilaya de TIPAZA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

**N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE GHARDAJA

NIF: 098447019000330

Intitulé de l'opération : renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle primaire de la wilaya de Gharđaia

Appel D'OFFRES OUVERT N° : 01/2024

La Direction de l'Education de la Wilaya de GHARDAIA lance un appel d'offres ouvert pour :

**Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle secondaire tranche 2024** trois (03) lots :

- Lot N°1 : Equipement bureautique.
- Lot N°2 : Matériel d'informatique et mécanographique.
- Lot N°3 : Climatisation.

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner et bénéficier pour un ou plusieurs lots suivant la nature de leurs activités et le classement séquentiel.

Les entreprises spécialisée et intéressées peuvent retirer le cahier de charges du service programmation et suivi du siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Gharđaia.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires exigées par le cahier des charges, doivent parvenir à l'adresse sus indiquée, sous enveloppe cachetée anonyme portant la mention

**« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

**- appel d'offres ouvert N° 01/2024.**

**Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle secondaire tranche 2024**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière menées par des documents sous cités déposées au niveau du service programmation et suivi bureau des constructions et équipement dans un délai de 15 jours à partir de la première parution de cette annonce.

PIECES A FOURNIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES :

\* **Le dossier de candidature contient** (saisie l'objet et le numéro du lot):

- une déclaration de candidature remplis selon le modèle jointe.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Une copie du registre de commerce conforme aux articles des équipements demandés.
- Engagement délais de livraison, garanties proposées et service après-vente.
- Moyens humains encadrement doit être justifié par : Attestation d'affiliation à la CNAS (dernière année).
- Un extrait des rôles (moins de 03 mois) apuré ou portant la mention (déclaration), certifié du receveur, que l'intéressé a obtenu des délais de paiement.
- Moyens matériels (copie de la carte grise + assurance ou contrat de location notarié+ fiche contrôle technique)
- descriptifs techniques des équipements proposés (catalogue ou photos).
- Concernant le fabricant il faut joindre l'attestation de fabricant donnée par la chambre du commerce et de l'industrie.

\* **L'offre technique contient** (saisie l'objet et le numéro du lot) :

- une déclaration à souscrire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif pour chaque lot.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** « lu et accepté ».

\* **L'offre financière contient** (saisie l'objet et le numéro du lot):

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- Les offres seront soumises selon les modalités énoncées dans le cahier des charges, et toute offre qui ne répondrait pas aux conditions requises sera exclue.
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours fermes, à compter de la date de première parution de cette annonce de l'appel d'offres ouvert dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés publics (BOMOP), au cas où le dernier jour de cette période coïncide avec un jour de congé ou de repos légal, le délai de préparation des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08:00H à 14:00 H.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (15 jours) augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours et ce à compter de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour correspondant à la date de dépôt des offres, à (14:00). En séance publique au siège DE DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE GHARDAIA Rue sila Mohammed centre-ville GHARDAIA.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE BOUFARIK  
COMMUNE DE SOUMAA  
NIS: 09620949171121

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Établie en application des dispositions de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de Soumaa met à la connaissance de tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2024, lancé le 14/03/2024, qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 02/04/2024, le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-après :

Désignation du projet	Entreprise	Montant corrigé (DA)	Délai	le choix de l'entreprise
REALISATION ANTENNE ADMINISTRATIVE AVEC LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE HALLOUYA SOUMAA	ETB TCE BOUHADMA ALI SOUMA-BLIDA NIF: 182090300096183	15.029.334,08 DA	06 Mois	Qualification Technique -offre moins disant

Conformément à la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives et l'article 62 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, modifié et Complété, portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés, dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE  
DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS  
Lot Behidji Mansour à Souk-Ahras

**MISE EN DEMEURE N° 02**

L'entreprise **ABDOU Ala** titulaire du marché n° 27 approuvé le 15/11/2022 portant Réalisation en Tous Corps d'Etat des 72/300 Logements Publics Locatifs type F3 (01 Bloc Angle + 02 Blocs Barre) en R+5 à Souk-Ahras Lot n° 02 (Ibn Rochd Pas 05) et marché n° 28 approuvé le 23/11/2022 portant Réalisation en Tous Corps d'Etat des 72/300 Logements Publics Locatifs type F3 (01 Bloc Angle + 02 Blocs Barre) en R+5 à Souk-Ahras Lot n° 03 (Ibn Rochd Pas 05) Programme Complémentaire au titre de l'année 2021 est mises en demeure pour :

- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels
- Approvisionner le chantier en matériaux de construction
- Elever le rythme des travaux pour livrer le projet dans les plus brefs délais

Faute de ne pas satisfaire à ces obligations dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de la première parution, du présent mise en demeure dans la presse des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

RESPIRATEURS PHILIPS DÉFECTUEUX

## La marque accepte de payer 1,1 milliard de dollars après des plaintes aux Etats-Unis

**Le fabricant néerlandais de dispositifs médicaux avait annoncé en 2021 le rappel de ces machines DreamStation contre l'apnée du sommeil. Les paiements sont attendus en 2025, a précisé Philips.**

Philips a annoncé, lundi 29 avril, avoir accepté de payer 1,1 milliard de dollars (932 millions d'euros) pour régler des litiges aux Etats-Unis, où le groupe fait l'objet de poursuites après avoir rappelé des appareils respiratoires défectueux pour des personnes souffrant de problèmes de sommeil. L'annonce de Philips a été saluée par les investisseurs : à la Bourse d'Amsterdam, le titre du fabricant néerlandais de dispositifs médicaux s'envolait de plus de 41 %, à 27,92 euros, vers 11 h 45 (heure de Paris). Le montant de 1,1 milliard de dollars est, selon une note d'analystes de la banque d'investissement américaine Jefferies, bien en deçà des attentes et « marquera la fin de l'incertitude des litiges ». Philips avait annoncé en 2021 le rappel de ces machines contre l'apnée du sommeil, un dossier qui a entraîné la suppression de milliers d'emplois. Les utilisateurs risquaient d'inhaler ou d'avaler des morceaux de mousse insonorisante



toxique pouvant provoquer des irritations et des maux de tête. Le groupe avait alors aussi évoqué un risque « potentiel » de cancers à long terme. « Le règlement porte sur les réclamations déposées devant les tribunaux américains et les réclamations potentielles soumises au registre du recensement », a précisé le groupe lundi. Philips avait annoncé en janvier une perte nette de 463 millions d'euros en 2023 et l'ar-

rêt des ventes aux Etats-Unis d'appareils respiratoires. Le groupe avait conclu en septembre un accord avec certaines filiales américaines pour solder toutes les réclamations pour pertes économiques, mais ne portait pas sur celles concernant les préjudices corporels ou le suivi médical.

Il s'agit d'un « progrès significatif » dans l'affaire, a déclaré le président-directeur général, Roy Jakobs. « Cela ne veut

pas dire que tout est résolu », a-t-il souligné, alors que d'autres poursuites et une enquête criminelle menée par le ministère de la justice sont toujours en cours. « Dans l'ensemble, nous considérons que la longue traîne de risques juridiques restants est très gérable », selon une note d'analystes de la banque franco-allemande Oddo BHF.

In Le Monde avec AFP

FRANCE

## Record inquiétant de cas de dengue

La dengue fait un retour en force en France métropolitaine. Les cas sont en impressionnante recrudescence, principalement importés en métropole depuis les Antilles. Alors que la saison d'activité du moustique tigre et les Jeux olympiques se rapprochent, les autorités sanitaires appellent à la vigilance. Un chiffre multiplié par 13 ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 19 avril, plus de 1 679 cas de dengue ont été importés en métropole, contre 131 cas sur la même période en 2023. C'est cinq fois plus que la moyenne annuelle des cinq dernières années et ils sont à 82 % importés des Antilles françaises. L'Organisation panaméricaine de la Santé signale que cette augmentation est le reflet de l'épidémie de dengue qui sévit dans les Amériques. La dengue est un virus appartenant à la famille des Flaviviridae (genre flavivirus) et dont il existe quatre sérotypes (DEN1 à DEN4). Le

moustique tigre (*Aedes albopictus*) en est le « vecteur », c'est-à-dire qu'il les héberge et les transmet à l'humain par sa piqûre. Il n'existe pas de transmission interhumaine directe. La chaîne de contamination fonctionne ainsi : une personne infectée dans une zone endémique se fait piquer par un moustique alors qu'elle est en phase virémique - phase de la maladie au cours de laquelle le virus est présent dans son sang, jusqu'à sept jours après l'apparition des signes.

Ce moustique infecté est dès lors capable de transmettre le virus à d'autres personnes, déclenchant ainsi des cas autochtones et potentiellement une épidémie. Ainsi, en quelques années à peine, le moustique tigre a colonisé la France métropolitaine. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, il était présent sur une grande partie du territoire métropolitain : 78 départements sur 96 ! Les symptômes de la

dengue sont principalement de type grippal, tels que la fièvre, les maux de tête, les nausées, les vomissements, les courbatures, l'éruption cutanée et la fatigue intense, apparaissant de 3 à 14 jours après la piqûre par un moustique tigre porteur (4 à 7 jours en moyenne).

Le traitement est symptomatique, visant notamment à soulager la douleur et la fièvre, avec une contre-indication de l'aspirine et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) en raison du risque hémorragique associé. Bien que généralement bénigne, la dengue peut se compliquer de formes hémorragiques, représentant seulement 2 à 4 % des cas d'après la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPLIF). En raison de la période d'activité du moustique tigre, le risque de voir apparaître une circulation locale du virus de la dengue, souvent à partir d'un cas importé, est maximal de

mai à novembre. Pour prévenir une épidémie, la protection est à la fois individuelle et collective.

Étant principalement urbain, le moustique tigre peut être limité dans sa prolifération en éliminant les gîtes larvaires favorables à son développement, tels que les eaux stagnantes (dessous de pots, déchets, gouttières, etc.). Pour les individus voyageant dans les zones à risque (Martinique, Guadeloupe et Guyane), il est essentiel de se protéger contre les piqûres de moustiques (vêtements longs et amples, moustiquaires, répulsifs). A leur retour, même sans symptômes, ces individus doivent maintenir une protection contre les piqûres pendant 3 semaines, et consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes tels que douleurs articulaires ou musculaires, maux de tête, éruption cutanée, conjonctivite, avec ou sans fièvre.

In Futura Sciences

CHINE

## APRÈS UNE TORNADO MEURTRIÈRE, LE PAYS TOUCHÉ PAR UNE PUISSANTE TEMPÊTE DE GRÊLE

Des grêlons de la taille d'œufs de poule. Dimanche 28 avril, une rafale de grêle s'est abattue sur la ville chinoise de Fuzhou, dans le sud-est du pays. Comme vous pouvez le voir dans notre vidéo ci-dessus, les énormes morceaux de glace se sont écrasés sur des routes et des pelouses, fracassant des fenêtres de voitures sur leur passage. Des images postées par des internautes sur X, anciennement Twitter, montrent d'impressionnants grêlons, parfois plus grand qu'une paume entière. Des tempêtes de grêles ont aussi été filmées dans la ville de Zengcheng, également au sud-est de la Chine, ainsi qu'à Guiyang, au sud-ouest. À l'est du pays, la province du Hebei s'est quant à elle réveillée sous un manteau blanc ce lundi 29 avril. Une épaisse couche de neige a recouvert les routes, et les températures ont baissé de manière inattendue, jusqu'à atteindre -5 degrés Celsius d'après la télévision centrale de Chine. Ces dernières semaines, la météo s'est montrée particulièrement imprévisible et dangereuse dans le sud de la Chine, comme en témoignent ces épisodes. Mi-avril, des pluies torrentielles ont notamment provoqué de violentes inondations dans la province du Guangdong, et ce samedi 27 avril, une tornade dévastatrice a frappé la ville de Canton, faisant cinq morts.

In HuffPost

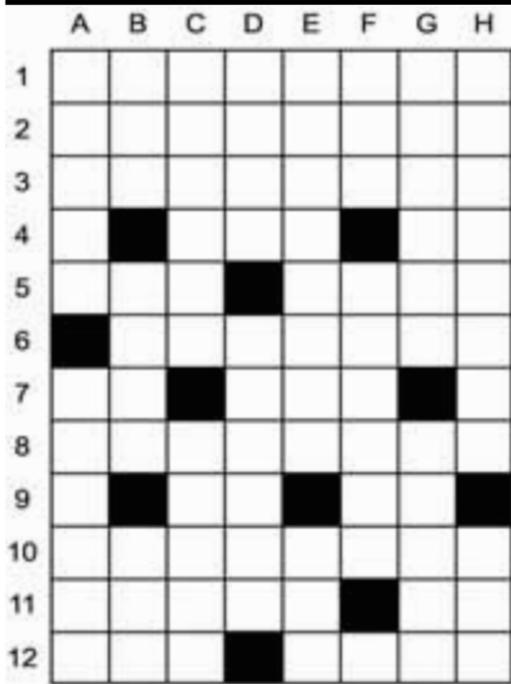
ETATS-UNIS

## PLUS D'UNE CENTAINE DE TORNADES FONT AU MOINS CINQ MORTS

Les Etats-Unis pleurent une nouvelle fois des morts liés à une catastrophe naturelle. Au moins cinq personnes ont en effet été tuées par certaines des nombreuses tornades qui ont balayé une partie des grandes plaines du centre du pays, ont indiqué dimanche les autorités locales. Après que 78 tornades ont été enregistrées vendredi, principalement dans l'Iowa et le Nebraska, 35 autres ont été dénombrées samedi du nord du Texas au Missouri, selon les services météorologiques américains (NWS). Le gouverneur de l'Oklahoma, Kevin Stitt, a confirmé dimanche dernier la mort de quatre personnes dans l'Etat. Une femme a été tuée dans la petite ville de Sulphur, particulièrement touchée. A plus de 100 kilomètres de là, à Holdenville, au moins deux autres personnes ont perdu la vie, d'après le département de gestion des catastrophes, les médias locaux faisant état d'un nourrisson de quatre mois parmi les victimes. Une quatrième personne a péri sur une autoroute à Marietta, dans le même Etat. Des diffusions par les médias locaux ont notamment laissé voir deux semi-remorques retournés et un entrepôt ouvert en deux. Des photos et vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des dizaines d'habitations totalement détruites et des véhicules écrasés. Les opérations de déblaiement se poursuivaient dimanche. Le gouverneur de l'Oklahoma a déclaré l'état d'urgence pour 30 jours. De fortes précipitations ont par ailleurs été enregistrées dans plusieurs localités et les alertes météorologiques restaient en vigueur dimanche, avec notamment un risque de crues soudaines, grêle et de tornades. Dans l'Iowa, un homme a succombé à ses blessures à l'hôpital, a annoncé sa famille au média KETV NewsWatch 7. Plus de 25.000 foyers étaient par ailleurs privés d'électricité dans le Texas et plus de 19.000 en Oklahoma dimanche après-midi, selon le site PowerOutage. Les tornades, phénomène météorologique aussi impressionnant que difficile à prévoir, sont relativement fréquentes aux Etats-Unis, en particulier dans le centre et le sud du pays. Il est toutefois très rare que des tornades de grande ampleur se succèdent les unes aux autres, selon les météorologues.

In Agences

## Mots Croisés



## LES MOTS FLÉCHÉS

### VERTICALEMENT

- A. Combats d'honneur. Arbre souvent épineux.
- B. Il voit le lever du jour. Préparé comme un hareng. Ceinture à Tokyo.
- C. Morceaux de bois. Soulagés par un soutien.
- D. À la limite de la forêt. Article de presse.
- E. Biffera. Pour une identité.
- F. Sa clairette se laisse boire. Présenté comme coupable.
- G. Comme un chien des rues. Saint près de Paris.
- H. Prends conscience. La page des grands titres.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Laisser échapper son contenu.
- 2. Comme un taux d'intérêt.
- 3. Et ainsi de suite.
- 4. Réponse de celui qui doute. L'aluminium.
- 5. Sud-sud-est. Femme de rajah.
- 6. Apparences.
- 7. Article contracté. Arme de Robin des Bois.
- 8. Ils coassent en mare.
- 9. Deux au temps de César. Pronom personnel.
- 10. Camarade de cellule.
- 11. Vieil Espagnol. À la pointe de la mode.
- 12. Paresseux. Spolié.

**ENDROIT DÉSOLÉ** (vertical)  
**AUTORISATION SPÉCIALE** (vertical)  
**PRINCES ARABES** (vertical)  
**DÉFORMÉE** (vertical)  
**ENTRE SUD ET OUEST** (vertical)  
**DÉESSE EN ÉGYPTE** (vertical)  
**L'ENFILER DEMANDE DU DOIGTÉ** (vertical)  
**PAROIS ABRUPTES** (vertical)  
**ÉCLOS** (vertical)  
**DÉVOTION** (vertical)  
**PIEFFÉES BAWARDES** (vertical)  
**DÉPARTEMENT DE GRENOBLE** (vertical)  
**DÉCONFLÉE** (vertical)  
**ELLE NE TRAVAILLE QUE TROIS MOIS** (horizontal)  
**MALAXE** (horizontal)  
**RACCOURCIR PAR LE HAUT** (horizontal)  
**DUR COMME DU PAIN** (horizontal)  
**JOUR DE CONGÉ** (horizontal)  
**PARTIE TOMBANTE D'UNE VESTE** (horizontal)  
**EN RETARD SUR LEUR ÉPOQUE** (horizontal)  
**IL LE FACE À LA ROCHELLE** (horizontal)  
**MESURE AGRAIRE** (horizontal)  
**AGENDA** (horizontal)  
**BAGUETTE OU FLÛTE** (horizontal)  
**DERIVÉ DU PARACHUTE** (horizontal)  
**PORTION** (horizontal)  
**RAFISTOLER, RETAPER** (horizontal)  
**GRENOUILLE VERTE** (horizontal)  
**ENCERCLÉ** (horizontal)  
**DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE** (horizontal)  
**IDÉE À DÉVELOPPER** (horizontal)  
**IL EST ATTENDU APRÈS LA TÊTE** (horizontal)  
**IL S'ÉCLAIRE EN PREMIER LE MATIN** (horizontal)  
**ILS MONTENT RENDU D'INTELLIGENT À EXPRIMER** (horizontal)  
**IL S'ÉCLAIRE EN PREMIER LE MATIN** (horizontal)  
**ILS MONTENT RENDU D'INTELLIGENT À EXPRIMER** (horizontal)  
**AGENDA** (horizontal)  
**BAGUETTE OU FLÛTE** (horizontal)  
**DERIVÉ DU PARACHUTE** (horizontal)  
**PORTION** (horizontal)  
**RAFISTOLER, RETAPER** (horizontal)  
**GRENOUILLE VERTE** (horizontal)  
**ENCERCLÉ** (horizontal)  
**DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE** (horizontal)  
**IDÉE À DÉVELOPPER** (horizontal)  
**IL EST ATTENDU APRÈS LA TÊTE** (horizontal)  
**IL S'ÉCLAIRE EN PREMIER LE MATIN** (horizontal)  
**ILS MONTENT RENDU D'INTELLIGENT À EXPRIMER** (horizontal)



## SIDOKU

	1	5	2		6			
	7		3	1	9			4
3		8				2		6
		3	5	4		9		
	5	1						4
		2	6	7		1		
8		7				5		2
	2		8	9	5			3
	6	9	7		3			

## MOTS MÊLÉS

ACRE	ALBUM	ALPHA	ANGLE	ARIA	AROBASE	ATTRACTIF	BANANE	BATARD			
BELVEDERE	BLOTTIR	CHICOREE	DATE	DOCILE	ENGLOUTIR	GIGAOCTET	GONDOLIER	OUST			
RETRECI	SITUER	STEM	TISSERAND	TOMBOLA	YACHTING	YEARLING					
B	I	D	E	G	E	A	R	E	A	D	G
E	C	N	N	I	N	A	I	T	R	O	N
L	E	A	G	G	A	I	T	A	N	C	I
V	R	R	L	A	N	R	T	D	E	I	L
E	T	E	O	O	A	A	O	H	R	L	R
D	E	S	U	C	B	L	L	B	C	E	A
E	R	S	T	T	I	M	B	P	A	A	E
R	T	I	I	E	I	H	O	U	H	S	Y
E	F	T	R	T	M	S	C	T	M	A	E

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:11	DOHR 12:45	ASR 16:30	MAGHREB 19:35	ISHA 21:07
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

FÊTE DES TRAVAILLEURS :

## La journée du mercredi 1<sup>er</sup> mai chômée et payée

La journée du mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête du travail et conformé-

ment à la loi n°63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques

confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué. Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne la même source.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 30 AVRIL 2024 // N°803 // PRIX 20 DA

POUR RÉDUIRE LA FACTURE DES IMPORTATIONS

## Zitouni insiste sur l'investissement dans la production des matières premières

**Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a insisté, hier à Oran, sur la nécessité pour les industriels algériens d'investir dans la production des matières premières, qui sont actuellement importées, pour réduire la facture des importations et relever le niveau d'intégration nationale dans différents secteurs.**

Lors de sa visite en compagnie du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, au groupe Berrahal de raffinage du sucre de la région de Tafraoui, le ministre a appelé les responsables de l'usine, qui approvisionne en sucre la plupart des wilayas de l'ouest du pays, "d'investir dans la production des matières premières nécessaires à la production de cet aliment stratégique, à partir de 2025, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à produire la plupart des matières premières pour la production de denrées alimentaires de base, en particulier l'huile et le sucre, au cours des années 2026 et 2027".

Zitouni a appelé les responsables du groupe à "œuvrer à augmenter la production au niveau des usines d'Oran et de Mostaganem, estimée actuellement à 1.300 tonnes/jour, en vue de satisfaire tous les besoins nationaux et assurer des réserves stratégiques pour éviter toute pénurie dans l'approvisionnement de ce produit de base sur le mar-



ché et se diriger vers l'exportation". A l'usine de l'entreprise TAPIDOR de production de tapis à la zone industrielle d'Es-Senia, le ministre a mis l'accent sur "l'engagement de l'Etat à la protection de la production nationale, qui crée de la valeur ajoutée au pays en fournissant un produit de

qualité, qui contribue à réduire la facture des importations, de générer des postes d'emploi et de soutenir la trésorerie publique à travers les impôts".

En outre les ministres du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Transports, Moha-

med El Habib Zahana ont présidé, en compagnie des autorités de la wilaya, la cérémonie d'ouverture de la 7<sup>ème</sup> édition du Salon international du transport et de la logistique au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran.

R.E.

BADANI ANNONCE :

### LANCEMENT PROCHAIN D'UNE VASTE OPÉRATION D'ENSEMENCEMENT D'ALEVINS EN EAU DOUCE

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a annoncé, hier à Sidi Bel Abbes, qu'une vaste opération d'ensemencement des barrages en alevins d'eau douce de différentes espèces sera lancée, prochainement, au niveau national afin d'augmenter la production aquacole.

Animant un point de presse au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a précisé qu'une vaste opération sera lancée pour ensemer des alevins de poissons d'eau douce de diverses espèces dans les 51 barrages destinés à l'irrigation agricole au niveau national, sachant qu'une opération d'importation de poissons-mères indisponibles, d'une valeur d'environ 50 millions de dinars, a été inscrite.

Il a ajouté que cette opération permettra l'ensemencement des barrages concernés pour fournir des espèces halieutiques inexistantes, appelant dans ce cadre les agriculteurs et les investisseurs désireux d'investir dans le domaine aquacole de se rapprocher des directions et chambres du secteur de la pêche pour déposer des dossiers d'investissement, qui "bénéficieront d'importantes mesures incitatives".

R.S.

ARMÉE SAHRAOUIE

### ATAQUES CONTRE LES POSITIONS DES FORCES DE L'OCCUPANT MAROCAIN DANS LES SECTEURS D'EL MAHBES ET EL FARSIA

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'occupation marocaine dans les secteurs d'El Mahbes et El Farsia, causant "de lourdes pertes humaines et matérielles" à l'armée d'occupation, a indiqué avant-hier un communiqué de l'armée sahraouie. "Des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé, par d'intenses bombardements, une base d'appui de l'armée de l'occupation dans la région de Lakâad relevant du secteur d'El Mahbès, leur infligeant de lourdes pertes", a précisé le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). L'APLS avait également ciblé une base militaire de l'occupant marocain dans la région d'El Fiayin relevant du secteur d'El Farsia, "leur infligeant des pertes considérables", ajoute le communiqué.

R.I.

ORAN :

## Ouverture du 4<sup>e</sup> Salon international du recyclage "Recycling Expo"

La quatrième édition du Salon international du recyclage, du traitement des déchets, des énergies renouvelables, du développement de l'énergie verte, de la préservation des ressources naturelles et de la protection de l'environnement "Recycling Expo" a été ouverte, hier, avec la participation d'une cinquantaine d'exposants. Le salon a été inauguré par la Directrice locale de l'Environnement, Mme Nawel Boussif, en présence de la Directrice par intérim du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), partenaire de l'évènement, Mme Achour Hayat. La Directrice locale de l'Environnement a souligné, dans une déclaration à la presse

en marge de la cérémonie d'ouverture, l'importance de ce genre d'exposition dédiée au recyclage, pour la protection de l'environnement, grâce à la récupération et la valorisation des déchets. Pour sa part, la Directrice du CNFE, un établissement placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, dédié à la sensibilisation et la formation sur l'environnement, a indiqué que le Conservatoire est présent à ce salon pour mettre en avant son rôle et ses missions, en plus de sa participation dans la préparation d'un riche programme de conférences sur diverses thématiques en relation avec le recyclage et la valorisation des

déchets. Ce programme de conférences, prévu en marge de l'exposition, abordera plusieurs thématiques comme "les opportunités vertes offertes aux jeunes pour lancer des projets environnementaux", la gestion des déchets : état des lieux, stratégie nationale et perspectives" et "le rôle des associations dans la protection de l'environnement". Organisé par l'agence événementielle "SOS Event", ce salon regroupe les professionnels régionaux, nationaux et internationaux du tri, de la collecte, du recyclage, du traitement des déchets, des énergies renouvelables et des équipements, selon les organisateurs.

R.N.

